

Dernière minute. Signataires, depuis le 13 décembre 2001, de l'appel « **Trop, c'est trop !** », refusant l'usage des bombes inhumaines, nous criions aujourd'hui : il est intolérable que, sous prétexte de rechercher une vingtaine de personnes, les forces militaires israéliennes attaquent le siège de l'Autorité palestinienne et ajoutent encore au malheur des habitants de Ramallah. Il est intolérable que le gouvernement d'Ariel Sharon déclare qu'il veut ainsi contraindre Yasser Arafat à l'exil : c'est au peuple palestinien et à lui seul qu'il appartient de désigner ses dirigeants. La France, l'Europe, les Nations unies doivent intervenir d'urgence pour mettre fin à cette manière de terrorisme d'État et rendre aux Palestiniens le libre choix de leurs représentants. Trop, c'est vraiment trop ! 22 septembre 2002. *Étienne Balibar, Nicole Bernheim, Suzanne Citron, Olivia Elias, Henri Korn, Gilles Manceron, Madeleine Rebérioux, Abraham Ségal, Géraldine Sourdot et Pierre Vidal-Naquet.*

Trop, c'est trop !

BULLETIN DE LIAISON N° 2. OCTOBRE 2002

Sommaire

page 1 Soutenir les universités palestiniennes par **Gérard Faÿ**

page 2 Pourquoi Camp David a-t-il échoué ? par **Elias Sanbar**

page 4 À propos du débat du 27 mai 2002 par **Gilles Gaston-Dreyfus et Madeleine Rebérioux**

page 5 Lettre à un pilote par **Ouri Avneri**

page 6 Appel pour le respect du droit à l'éducation à l'Université Birzeit

page 7 Le système d'enseignement palestinien en péril par **Lisa Taraki**

page 8 Mais où est George W. Bush ? par **Nicole Bernheim**

page 9 Appel de Juifs américains à leur gouvernement

page 10 L'armée israélienne à l'assaut des médias par **Virginie Locussol**

page 12 Mémoires de Jénine, photographies de **Joss Dray**

page 16 Déportation des enfants palestiniens par Israël : les Conventions internationales transgressées

page 16 *L'attentat*, un film de **Simone Bitton**

page 16 Et si Ariel Sharon perdait sa majorité ?

page 17 « Chacun des deux côtés doit renoncer à ses rêves » entretien avec **Ami Ayalon**

page 18 Avancer (doucement) vers la paix par **Akiva Eldar**

page 19 Panorama des activités en Israël contre l'occupation des territoires palestiniens par **Gila Svirsky**

page 22 Les poursuites contre le député palestinien à la Knesset Azmi Bishara par **Gilles Manceron**

page 24 Témoignage de Gaza par **Pierre Dupetit**

page 26 Rapport d'une mission internationale d'information : Naplouse, Jénine ; avril 2002. Témoignages.

Soutenir les universités palestiniennes

Violent sans vergogne les conventions qui, depuis plus d'un siècle, s'efforcent d'humaniser les conflits entre les hommes, bafouant les résolutions des plus hautes instances internationales, l'armée israélienne continue d'assassiner des personnes inscrites sur ses listes de suspects, de détruire les infrastructures économiques de Cisjordanie et de Gaza, de démanteler l'essentiel des institutions dont le peuple palestinien s'est doté dans le prolongement des accords d'Oslo.

Les structures éducatives ne sont pas plus épargnées par les offensives meurtrières d'Ariel Sharon que ne le sont les hôpitaux et les personnels des services de santé. Depuis octobre 2000, l'université de Bethléem, comme les instituts universitaires de technologie de Gaza et de Tulkarem, ont subi plusieurs bombardements ; en mars 2001, l'unique route reliant l'université de Birzeit au monde extérieur a été rendue impraticable ; pendant la grande offensive d'avril 2002, les bureaux du ministère de l'Éducation à Ramallah ont été dévastés et, en juin dernier, ceux de l'université Al Qods, à Jérusalem, ont été fermés.

Finalement, dans la plupart des établissements, l'année 2001-2002 a été à peu près perdue comme le fut la précédente.

Comme différentes sources de financement des universités sont taries, comme beaucoup d'étudiants ne peuvent plus payer leurs frais de scolarité, plusieurs universités n'ont pu rémunérer leur personnel ces derniers mois. Entre les ultimes sessions d'examens, parfois organisées sous des tentes, et la préparation de la rentrée universitaire que tous ont tenté de sauver, il n'y a eu cet été 2002 aucun répit pour nos collègues.

Le futur des universités palestiniennes est menacé alors qu'il s'agit d'institutions d'excellente qualité qui, en dépit des difficultés opposées à leur développement, ont contribué à former une part importante des élites intellectuelles et politiques nationales. Il n'est pas excessif d'affirmer que l'avenir de la nation palestinienne dépend, dans une large mesure, de l'essor des institutions universitaires.

Notre appui doit s'affirmer d'abord sur le terrain politique. Des comités de soutien aux universités palestiniennes doivent exister dans toutes les villes universitaires françaises, en liaison avec les comités et associations déjà actifs localement ou nationalement, pour amplifier les mouvements de protestation contre les crimes de guerre que multiplie l'armée israélienne (exécutions extra-judiciaires de présumés terroristes, arrestations d'innocents par milliers, tirs contre des ambulances, destructions de maisons, etc.). Il faut que nous nous opposions fermement à la propagande distillée par les médias : les Palestiniens en général, et Yasser Arafat en particulier, seraient responsables, pour l'essentiel, de leurs malheurs présents, les offensives militaires actuelles seraient essentiellement des « actions de légitime défense contre le terrorisme palestinien ».

Les missions de protection du peuple palestinien organisées depuis juin 2001 représentent, selon nos amis palestiniens, un soutien efficace. De France, plusieurs dizaines d'enseignants et étudiants y ont déjà pris part ; d'autres se joindront à celles organisées pour veiller à la réouverture et au fonctionnement des établissements d'enseignement.

Les besoins financiers sont immenses. Dans nos universités, nos UFR, nos laboratoires, nous nous efforcerons de répondre à toutes les demandes de coopération qui nous parviendront, soit directement de nos collègues palestiniens, soit par l'intermédiaire de collectifs comme le Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes (CICUP).

Il y va en effet du respect des conventions internationales auxquelles Israël a lui-même souscrit et de l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 selon lequel « toute personne a droit à l'éducation ».

Gérard Faÿ

maître de conférence à l'Université Paris VII

Pourquoi Camp David a-t-il échoué ?

par Elias Sanbar

Au-delà de l'idée que Camp David a été une occasion manquée, essayons de voir ce qui s'y est vraiment passé. Essayons de discerner les raisons pour lesquelles cette conférence a échoué. D'abord, examinons l'état d'esprit des deux principaux responsables, Ehud Barak et Yasser Arafat, l'état des deux opinions publiques, israélienne et palestinienne, ainsi que les dispositions du président américain Clinton, à la veille de l'ouverture de la rencontre.

Du côté des Palestiniens, l'atmosphère est très mauvaise. L'opinion palestinienne ressent une déception profonde par rapport au processus d'Oslo. Les gens ont le sentiment d'avoir été floués lors de ses précédentes étapes. Ils ont l'impression qu'Arafat, qui n'a cessé de faire des concessions, va finir par céder sur tous les points importants. Pour la majorité des Palestiniens, le compte à rebours de cet abandon attendu est déjà lancé.

De son côté, Arafat reconnaît avoir fait beaucoup de concessions, mais il explique que sa stratégie consiste à céder lors des négociations intermédiaires pour attendre la négociation finale et adopter une position ferme. Mais les Palestiniens ne le croient pas. Arafat par ailleurs n'est pas chaud pour aller à Camp David. Ainsi lorsque Ehud Barak lui envoie Shlomo Ben Ami, Arafat lui tient à peu près ce discours : «La conférence de Camp David est prématuée. Nous voulons la préparer davantage. Étant donné l'ampleur des problèmes et l'insuffisance des discussions préalables, étant donné qu'il est prévu que Camp David ne dure que quelques jours, nous allons droit à l'échec». Arafat souhaitait en réalité, une série d'entretiens préalables pour préparer cette réunion au sommet. Selon lui, une telle rencontre entre les principaux responsables israéliens et palestiniens ne devait survenir que pour la signature d'un accord déjà négocié et non pour sa négociation. C'est là où Shlomo Ben Ami, qui tenait absolument à ce que les entretiens de Camp David aient lieu, affirme à Arafat qu'Israël s'apprête à proposer de nouvelles idées. C'était faux et ce n'était qu'une contre-vérité de plus dans la longue suite des contre-vérités qu'a connue l'histoire israélo-palestinienne.

Du côté israélien, quel est l'état des lieux à la veille de Camp David? Ehud Barak n'est déjà pratiquement plus le premier ministre d'Israël. Il ne dispose plus d'une majorité à la Knesset. Si l'assemblée n'a pas renversé son gouvernement, c'est simplement parce qu'il y a un accord tacite entre les partis politiques pour qu'il reste en place jusqu'aux prochaines élections, étant entendu qu'il sera interdit de prendre, d'ici là, quelque grande décision engageant le pays. En effet, Benyamin Netanyahu avait pris la précaution, lorsqu'il était premier ministre, de faire voter une loi selon laquelle tout accord de paix conclu par un premier ministre devrait forcément, pour être ratifié, recueillir une majorité des deux tiers à la Knesset. Or Barak était bien loin de disposer d'une telle majorité... Le gouvernement Barak est

donc un gouvernement en sursis et chacun attend l'échéance des élections, où le pays fixera ses choix. Ehud Barak enfin voulait que les Palestiniens signent un accord annonçant la fin de leur conflit avec Israël. Il estimait que, par la signature d'une telle clause, les Palestiniens s'engageraient à ne plus jamais parler de ce qui s'est passé en 1948 et à ne plus soulever dans l'avenir la question des réfugiés.

Quant au président Clinton, il n'était pas acquis à l'idée de cette conférence. Il redoutait un échec, comme il venait de s'en produire lors de la rencontre de Genève entre les représentants de la Syrie et d'Israël qui était supposée faire la paix entre les deux pays. Denys Ross, son conseiller pour les négociations de paix israélo-arabes, lui avait laissé croire à l'époque qu'Hafez El Assad était prêt à signer un accord sur le Golan. La réunion de Genève fut donc un fiasco et Assad, peu impressionné par les mises en garde américaines, était reparti purement et simplement pour Damas en refusant l'accord proposé. Clinton craignait qu'un sommet à Camp David qui ne serait pas précédé d'un rapprochement des positions sur les points essentiels et d'une solide préparation, n'aboutisse au même échec. Pour apaiser les craintes de Clinton, Denys Ross et Shlomo Ben Ami lui affirment alors qu'Arafat, affaibli et «mûr» pour subir les pressions, céderait et ne pourrait pas s'opposer finalement à la signature d'un accord.

Pour persuader les Palestiniens de venir à Camp David, les Américains font aussi une promesse qui consiste à dire que, si la négociation devait finalement échouer, aucune des parties ne pourrait être considérée comme responsable de cet échec : «étant donné que vous êtes tous de bonne foi, quel que soit le résultat de la négociation, aucune partie ne pourra être accusée de l'échec». Cette règle de la «bonne foi» devait être allègrement violée par Denis Ross, Ehud Barak et leur entourage lorsque l'accord ne fut pas obtenu.

Finalement, qu'est ce qui a bloqué Camp David? L'exercice peut paraître presque inutile, compte tenu de ce qui s'est passé depuis, mais il est révélateur de l'incompréhension de notre histoire de la part des Américains.

La manière dont la délégation israélienne a présenté ses propositions de retrait en terme de pourcentage a constitué l'escroquerie «centrale» de sa politique de propagande. Des pourcentages étaient lancés – 80, 95, 92 %, etc. – mais sans jamais préciser de quels 100 % il s'agissait.

Par ailleurs, les territoires occupés sur lesquels les Israéliens ont calculé les pourcentages qui reviendraient, selon eux, à l'État palestinien, ne comprenaient pas Jérusalem-Est. Or la ville de Jérusalem administrée par Israël n'a cessé d'étendre son territoire. En 1967, la Jérusalem arabe faisait 70 km², mais de simples décisions municipales des autorités israéliennes administrant la ville ont étendu son territoire à plusieurs reprises, jusqu'à dépasser les 700 km²; et Jérusalem ayant été annexée unilatéra-

lement à Israël, ces territoires sont considérés par les Israéliens comme non négociables en vertu du principe qu'Israël ne négocie pas ses propres territoires.

Les Israéliens considèrent également comme non négociables les territoires situés sur la rive ouest le long du Jourdain, qui sont déclarés stratégiques, tout comme ceux situés le long de la « ligne verte », c'est-à-dire des frontières d'Israël à la veille de la guerre de juin 1967. Dans le pourcentage qu'ils refusent de rétrocéder, il y a aussi les terres occupées par les colonies (dont la dispersion assure une sorte de quadrillage de la Cisjordanie et de Gaza); les routes qui constituent de véritables bandes de territoire avec les espaces protégés qui les bordent de chaque côté et qui sont de véritables frontières à l'intérieur même des territoires palestiniens; les « zones militaires » et, enfin, les terres du « domaine public », qui, selon les Israéliens, ont appartenu aux Ottomans puis aux Anglais mais ne doivent pas revenir aux Palestiniens car l'État palestinien n'a jamais existé. Tout cela constitue des portions de territoires déduits du pourcentage de territoire qu'Israël affirme « généreusement » céder.

À la base de la position israélienne, il y a la doctrine des « trois non » de Barak : « non à la rétrocession de Jérusalem »; « non au retour aux frontières de 1967 »; et « non à l'abandon des lignes de défense sur le Jourdain ». Il y a aussi l'idée « pas d'autre armée entre l'armée israélienne et l'armée jordanienne à la frontière est ».

Par ailleurs, il y a eu à Camp David des échanges qui prêteraient à rire si la situation n'était pas si tragique : par exemple, sur ce qui relève de la souveraineté de Dieu et ce qui relève de la souveraineté de l'un ou l'autre État (le sol et le sous-sol) D'où des discussions absurdes qui reviennent à débattre de qui détient un dieu plus souverain que l'autre...

On a constaté aussi chez les Israéliens une attitude très coloniale consistant à se dire « On va les rouler ». Par exemple, concernant la question de Jérusalem. Le nom de la ville en arabe est « Al Qods »; or les négociateurs israéliens ont défendu le point de vue suivant : « Vous voulez Al Qods comme capitale, eh bien on va installer votre capitale à Abou Dis qu'on appellera Al Qods » Imaginez que l'on ait dit au Français : « Vous voulez Paris pour capitale, eh bien vous n'avez qu'à installer le gouvernement à Rennes et appeler cette ville Paris... »

La manière dont la délégation israélienne a présenté ses propositions de retrait en terme de pourcentage a constitué l'escroquerie « centrale » de leur politique de propagande.

Des pourcentages étaient lancés – 80, 95, 92 %, etc. – mais sans jamais préciser de quels 100 % il s'agissait.

et que tout survol du territoire palestinien soit soumis, chaque fois, à une autorisation israélienne.

Dans ce qui a bloqué à Camp David, il y a quelque chose qui relève d'une vision coloniale. La victime est deux fois punie : non seulement parce qu'elle est responsable de son malheur, mais parce qu'elle est ingrate vis-à-vis de l'occupant ! Les Israéliens discutent, par exemple, de ce qu'il faut qu'ils « donnent » aux Palestiniens. Depuis quand un occupant qui a volé la terre d'autrui la donne-t-il ?

En définitive, même si tous les commentateurs ont attribué l'échec de Camp David à l'attitude des Palestiniens, la délégation palestinienne ne pouvait faire autrement que de ne pas céder et je ne crois pas qu'elle ait commis d'erreurs sur ce plan. En revanche, tout de suite après, l'Autorité palestinienne a commis, à mon avis, deux erreurs. Après l'échec de ce sommet puis de celui de Taba, malgré tout le mal que nous pensions du comportement d'Ehud Barak, peut-être aurait-il fallu, malgré tout, donner un coup de pouce à Barak en incitant les Palestiniens citoyens d'Israël à voter pour lui. En ne le faisant pas, nous avons été tentés par la politique consistant à opter pour l'aggravation de la crise dans le souhait que cela provoque l'intervention d'États-tiers. Ensuite, quand l'Intifada a commencé, les Palestiniens n'ont plus eu de discours en direction du camp de la paix en Israël. Certes, ce camp de la paix était en pleine implosion mais, si nous devons trouver une solution, ce n'est pas avec les Suisses ou avec les Suédois, c'est avec les Israéliens partisans de la paix. On aurait donc dû garder des liens avec les mouvements d'opposition à Sharon. Ne serait-ce que pour leur expliquer ce qui s'est réellement passé à Camp David.

L'objectif des propositions israéliennes à Camp David était de rendre impossible toute légitimité territoriale palestinienne. Elles visaient à rendre impossible la vie d'un État « normal ». C'était le prolongement du comportement de l'armée d'occupation dans les territoires, qui est totalement arbitraire : des décrets militaires confisquent sans cesse telle ou telle terre pour les besoins de la défense ; or jamais les nouvelles confiscations ne sont notifiées lorsqu'elles sont décidées : les Palestiniens les apprennent fortuitement lorsqu'elles sont déjà appliquées. À Camp David, Israël demandait une présence sur le Jourdain pendant 30 ans

À propos du débat du 27 mai 2002

Lors de la dernière assemblée de « **Trop, c'est trop !** » organisée le 27 mai dernier et présidée par Étienne Balibar, ont pris notamment la parole, sur l'activité de « **Trop, c'est trop !** », Gilles Manceron et Madeleine Rebérioux, et, sur le thème de notre réunion – les négociations de Camp David et de Taba – Elias Sanbar dont on trouvera page 2 le résumé de l'intervention, Stéphane Hessel, ambassadeur de France, et Olivier Py, metteur en scène. Qu'ils en soient remerciés.

Les propos de ce dernier ont fait réagir après coup l'un des participants à la réunion, Gilles Gaston-Dreyfus, qui a adressé le courrier suivant à Olivier Py, en nous demandant de le publier. Ce que nous faisons bien volontiers (à l'exception de deux phrases qui n'ajoutaient rien au propos de son auteur), en le faisant suivre d'un commentaire de Madeleine Rebérioux.

Monsieur Olivier Py,

*J'étais présent à l'assemblée de « **Trop, c'est trop !** », lundi soir, et je vous ai écouté raconter votre voyage de quelques jours en Palestine. Tout témoignage est intéressant, je vous remercie donc de nous avoir fait profiter de votre expérience.*

Plusieurs choses m'ont choqué et je regrette de ne pas avoir pris la parole pour l'exprimer publiquement, mais il est des situations où, malgré soi, on reste collé à son fauteuil et où la réaction voulue n'arrive pas à s'exprimer.

Je ne pouvais donc pas ne pas vous écrire.

Lorsque vous avez dit que « État, juif, démocratique » étaient trois mots qui n'alliaient pas ensemble, je n'ai pas bien compris. Est-ce parce que cet État est identitaire ? Qu'il favorise le retour des Juifs par la « loi du retour » ? Ou c'est autre chose ?

Vous avez peut-être oublié les conditions de création de cet État dont l'idée de sa réalisation politique a vraiment avancé à partir du début du vingtième siècle : une époque de pogroms pour les Juifs, d'expulsion de leur pays, finalement de toute l'Europe, de meurtre de masse et finalement de tentative d'élimination physique totale, à l'échelle européenne, d'élimination totale d'une Histoire.

Ce que vous semblez, par contre, ignorer, c'est que justement, c'est un État démocratique. Le seul de la région même, totalement démocratique avec son système d'élections à la proportionnelle intégrale dans lequel il ne faut, je crois, que 1 % des voix pour avoir un député : du coup, la porte est ouverte à tous les corporatismes et les restes des deux grands partis sont obligés de faire des alliances contre nature avec de minuscules formations extrémistes, défendant des intérêts particuliers.

Ce pays est devenu ingouvernable par excès de démocratie.

Et puis, il y a cette expression très malheureuse que vous avez employée : que les Israéliens prépareraient la « solution finale » du peuple palestinien. Comment osez-vous employer ces mots issus du langage nazi, associés directement aux chambres à gaz d'Auschwitz et d'ailleurs ? C'est cela que les Israéliens préparent ? Des chambres à gaz pour les Palestiniens ? Oui ? Non ? Qui vous a dit cela ? Des Israéliens ? Des Palestiniens ? Vous l'avez lu, ou entendu à la télévision ? Vous parlez donc et comprenez parfaitement l'hébreu ?

Où vous croyiez-vous ? À la faculté d'Assas en 70 ? Non, vous étiez, et vous le saviez, à une réunion de paix dans laquelle se mélangeaient toutes les confessions et toutes les identités, et, en particulier, la mienne : juive. Il a fallu un gros travail sur soi, et, je crois, du courage pour que la prise de conscience de la catastrophe humaine que vivait depuis tant d'années le peuple palestinien, due à une réalité politique qui mettait à bas pas mal d'idéaux qui avaient bercé beaucoup d'entre nous pendant tant d'années se transforme en volonté d'agir pour ce peuple, et, par conséquent, pour Israël et pour la Paix. Et voilà que vous, vous avez choisi, en utilisant un langage négationniste, d'insulter la mémoire du peuple juif.

Vous, homme de théâtre, connaissez parfaitement bien le poids des mots et leur possibilité de nuisance lorsque qu'ils sont employés à mauvais escient. Je crois donc que vous saviez exactement ce que vous faisiez en disant cela.

Gilles Gaston-Dreyfus

*PS. Une copie de cette lettre est envoyée à « **Trop, c'est trop !** » en demandant qu'elle soit publiée dans le prochain bulletin de l'association.*

Olivier Py, à qui nous avons transmis cette lettre de Gilles Gaston-Dreyfus, n'a pas souhaité lui répondre. Nous la publions donc comme son auteur nous l'a demandé. Pour qu'elle soit comprise par ceux qui n'ont pas assisté à la réunion du 27 mai, rappelons que celle-ci avait pour but, grâce à l'intervention d'Elias Sanbar, d'éclairer les participants sur les raisons véritables qui avaient conduit à l'échec de la rencontre de Camp David. Auteur d'un article remarqué, sur ce sujet, à son retour de Palestine, Olivier Py fut invité à dire quelques mots.

Je n'ai nullement qualité pour répondre à sa place aux reproches qui lui sont adressés. D'autant que j'ai été, moi aussi, choquée par la référence à la « solution finale » : la

charge d'horreur qui s'y attache est telle qu'on ne peut s'y reporter hors le génocide des Juifs. Mais les menaces très sérieuses de « transfert » – un mot redoutable – que le gouvernement d'Israël fait peser sur les Palestiniens de Cisjordanie, la négation dans les faits de leur droit à exister en tant que nation, ne cessent d'attiser une colère que nous partageons à « **Trop, c'est trop !** » Nous nous sommes regroupés sur le rejet de ce mépris, de ces humiliations et de cette négation. La parole peut en être affectée. Il faut certes éviter que les termes employés apparaissent inacceptables. C'est une des conditions de notre solidarité.

Madeleine Rebérioux

Lettre à un pilote *par Ouri Avneri*

Militant israélien pour la paix, Ouri Avneri réagit aux propos du général Dan Halutz, le 23 juillet 2002, au sujet du pilote qui, sous ses ordres, avait largué une bombe d'une tonne sur un secteur urbanisé de Gaza. Ce général soutenait que le pilote qui avait reçu l'ordre de lâcher la bombe sur la maison du militant du Hamas Salah Shehadeh, tuant au total dix-sept personnes, dont onze enfants, n'avait aucun état d'âme. Ouri Avneri s'adresse ici au pilote au nom duquel le général Dan Halutz prétendait parler.

J'ai lu l'entretien accordé par votre commandant, le général en chef Dan Halutz, le 23 juillet, et, comme beaucoup d'autres en Israël et à l'étranger, j'ai été choqué. Un de vos camarades (ou peut-être vous-même?) a laissé tomber une bombe d'une tonne sur une maison dans un secteur résidentiel dense de Gaza. Le but était d'exécuter, sans jugement, Salah Shehadeh, un militant du Hamas. En plus de lui, 16 voisins, dont 11 enfants, ont été tués. Des dizaines d'autres hommes, femmes et enfants ont été blessés.

À l'école, vous avez certainement appris les mots du poème célèbre de Bialik, le poète national : « Même Satan n'a pas inventé de vengeance sur un petit enfant ». J'ai supposé que vous êtes déchiré par le doute après cet acte, que vous regardez vos enfants et que vous dites : « Les enfants sont des enfants. Comment leurs enfants peuvent-ils être responsables de la situation ? » Et vient alors votre commandant qui dit que vous n'avez aucun problème de conscience, aucun. Je ne sais pas s'il dit la vérité ou s'il vous diffame.

Le général dit qu'il vous a dit : « Votre exécution était parfaite... Vous avez fait exactement ce qu'on vous a dit de faire... Vous n'avez pas dévié d'un pouce à gauche ou à droite... Vous n'avez aucun problème ». Ceux qui ont des problèmes avec cette action et protestent contre elle (comme moi) sont appelés par le général « des coeurs saignants » et « une minorité insignifiante et bruyante ».

Il nous accuse d'« oser employer les méthodes de chantage de la mafia contre des combattants ». Il dit : « La trahison est interdite... Un paragraphe doit être trouvé dans la loi afin de les juger en Israël... Ceci me rappelle la période noire du peuple Juifs, quand une minorité parmi nous collaborait contre d'autres Juifs ». Il condamne également « l'obsession de quelques journalistes... Ils s'ennuient... donc ils sautent... » Ces expressions extrêmes ne témoignent pas de la tranquillité d'esprit du général, qui dit qu'il a « un sentiment profond de justice et de moralité ». Je dirais que, sur la tête du général, le képi bleu brûle *. Chaque mot trahit de l'hystérie.

Mais le style doit causer une inquiétude profonde. Les mots auraient semblés normaux s'ils étaient dits par un général en Argentine ou au Chili pendant la dictature militaire, ou par un officier turc s'apprêtant à renverser le gouvernement civil. Quand un général israélien utilise de tels mots contre les médias et la société civile, une lanterne rouge est allumée. À plus forte raison puisqu'il n'a pas été sommaire-

ment écarté, mais, au contraire, a été publiquement glorifié. La démocratie israélienne perd de sa grandeur.

Mais je ne veux pas parler avec vous au sujet de Dan Halutz, mais au sujet de vous-même. Qui êtes-vous ? Qu'êtes-vous ?

Un des pilotes expliquait au journaliste Vered Levy-Barzilai : « C'est l'unicité et la beauté du monde du pilote. Vous vous asseyez en haut, tranquillement, dans le vaste espace. Il n'y a aucun bruit, aucun cri. Vous êtes totalement concentré sur la cible, vous n'avez pas la saleté et l'horreur du champ de bataille. Vous faites ce que vous avez à faire et rentrez à la maison » Dan Halutz, aussi, décrit ainsi ses sentiments : « si vous voulez vraiment savoir ce que je ressens quand je libère une bombe, je vous dirai : Je sens une légère secousse de l'avion en raison du lancement de la bombe. Une seconde plus tard elle est partie, et c'est tout. C'est ce que je sens ».

« C'est tout ». Vers le bas, en dessous, des choses horribles se produisent : les corps mutilés volent dans le ciel, des êtres humains blessés se tordent de douleur, les gens enterrés sous les débris poussent leur dernier gémissement, les femmes crient au-dessus des corps de leurs enfants, une scène d'enfer, pas différente de la scène d'un attentat suicide. Et : « C'est tout ». Une légère secousse dans l'avion, et puis, à la maison, une douche chaude et au lit.

Je dois admettre qu'il est difficile pour moi d'imaginer cette expérience. J'ai fait mon service militaire dans l'infanterie, j'ai vu sur qui je tirais et qui tirait sur moi. J'aurais pu à tout moment être blessé (je l'ai été) ou tué. Il est difficile d'imaginer l'expérience d'une personne en haut dans le ciel, semant la mort et la destruction sans être exposé lui-même à un quelconque danger. Est-ce que ce pilote – vous ! – est affecté par le doute ? Se tourmente-t-il parfois ?

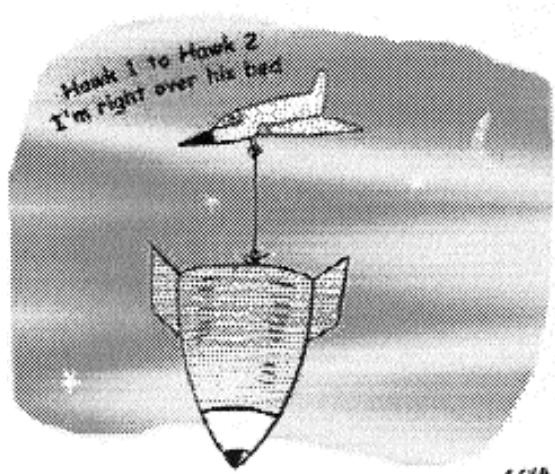
Se demande-t-il si une certaine action est légale, morale, droite ? Ou devient-il – devenez-vous – un robot, un « professionnel » qui est fier de sa parfaite maîtrise de la machine de mort impressionnante qui lui est confiée et de l'exécution « exacte » des ordres ? Je sais que tous les pilotes ne sont pas des robots. Je vois toujours devant mes yeux le colonel Yig'al Shohat lisant sur son papier, avec une voix tremblante d'émotion, son appel historique à ses camarades pilotes et élèves dans l'Armée de l'Air à refuser les ordres manifestement

illégaux, telle précisément cette action à Gaza. Shohat, un héros de guerre qui a été abattu au-dessus de l'Egypte et dont la jambe a été amputée par un chirurgien égyptien, est l'opposé exact de Halutz.

Vous devez décider, soit d'être un être humain comme Shohat, sensible à la douleur des autres, soit d'être un robot comme Halutz, qui sent une légère secousse alors qu'il tue des douzaines d'êtres humains. Les règles de la guerre sont nées après la guerre de Trente ans, une des plus horribles dans les annales de l'Europe, un holocauste dans lequel un tiers de la nation allemande a été éliminé et les deux tiers de l'Allemagne ont été détruits. Les conventions internatio-

Dessin de Geva
paru dans le journal « Ha'aretz » le 25 juillet 2002.

« Faucon 1 à Faucon 2, je suis juste au-dessus de son lit. »



nales sont basées sur la conviction que, même dans une guerre dure, quand chaque côté combat pour son existence, des commandements de la morale humaine doivent être maintenus.

Ne cherchez pas à rendre les choses faciles pour vous-même en adoptant les slogans primaires de Halutz, qui justifie tout en disant que Shehadeh était « le Mal incarné », des mots qui trahissent sa vision d'extrême droite du monde. Shehadeh n'a pas été jugé. Aucun de ses actes prétendus n'a été prouvé. Il a certainement cru qu'il servait son peuple, comme vous croyez que vous servez le vôtre. Mais, même si on montrait qu'il était un ennemi dangereux, ceci ne justifie d'aucune façon le massacre de ses voisins. L'argument que ce massacre a empêché le massacre de Juifs est inadmissible. Quand le pilote a libéré sa bombe, il était certain qu'il tuait beaucoup de gens, alors que la capacité de Shehadeh de nous

tuer était seulement une présomption. D'autre part, il était certain que ce massacre appellerait des actes de vengeance, et que beaucoup de sang juif allait couler à cause de lui.

Par ailleurs, il y a une énorme différence entre un groupe de guérilla et une armée puissante agissant au nom d'un État. Dans ces circonstances, auriez-vous dit à votre commandant : « je refuse d'exécuter cet ordre, parce qu'il est manifestement illégal ? » La loi israélienne et la moralité humaine vous obligent à le faire. Mais Dan Halutz indique : « Le refus d'exécuter une mission ne fait pas partie des règles de mon jeu ». Que diriez-vous des règles de votre jeu ?

24 août 2002
Traduction Safwan Qasem

* Allusion à l'adage juif : « sur la tête du voleur, le chapeau brûle », signifiant que son comportement révèle sa culpabilité.

Appel pour le respect du droit à l'éducation à l'Université Birzeit

En juillet dernier, les autorités universitaires de Birzeit – la plus ancienne et la plus prestigieuse des universités de Palestine, qui a réussi au long des années à maintenir et à développer la possibilité d'un enseignement supérieur de qualité et de relations intellectuelles internationales pour le peuple palestinien – ont lancé un appel de détresse. Le gouvernement israélien a mis en œuvre un blocus militaire, assorti de contrôles personnels vexatoires et d'obstacles matériels à la circulation, qui fait partie du système plus général d'anéantissement des possibilités de circulation et de vie sociale pour la population palestinienne, et qui interdit pratiquement l'accès à l'Université. Les activités d'enseignement et de recherche sont interrompues en violation des droits proclamés par les institutions internationales, notamment pour ce qui concerne la vie civile dans des territoires soumis à une occupation militaire, et des engagements souscrits par l'État d'Israël lui-même. C'est l'existence de l'Université qui est menacée, comme l'est plus généralement tout le système d'éducation du peuple palestinien depuis le niveau élémentaire. Venant s'ajouter à d'autres formes de répression, cette violence morale et physique relève d'une politique d'ensemble qui refuse à la nation palestinienne le droit d'exister.

En ce domaine comme en d'autres – même s'il y a lieu de saluer pour leur courage et leur persévérance les aides d'institutions internationales, de gouvernements, d'ONG – la réaction de la communauté internationale est encore très insuffisante, hésitante ou équivoque. Nous ne nous résignons pas à cette situation. Nous estimons qu'il y a urgence absolue à secourir et protéger le peuple palestinien, y compris dans le domaine de l'éducation et à imposer le respect de ses droits fondamentaux.

Reprisant les termes de l'appel lancé par nos collègues de Birzeit, nous exigeons d'Israël la levée du blocus de l'Université et le rétablissement du droit à l'éducation pour les étudiants ainsi que du droit à l'activité professionnelle pour les enseignants et les chercheurs. Nous appelons la communauté internationale à faire entendre effectivement le langage des droits et de la justice et à intervenir pour en établir la protection effective.

Nous lançons un appel pressant aux universitaires, enseignants, étudiants, aux organisations professionnelles, aux autorités en charge de la politique étrangère et universitaire de la France, aux autorités européennes, pour que l'appel de nos collègues, dans un domaine qui relève clairement des droits fondamentaux et inaliénables de chaque peuple, suscite les initiatives et les solidarités qui s'imposent.

septembre 2002

Les quarante deux premiers signataires de l'appel

AYMARD MAURICE, ADMINISTRATEUR DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME
BALIBAR ETIENNE, PROFESSEUR ÉMÉRITÉ À L'UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE
BENCHIKH JAMEL EDDINE, ÉCRIVAIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS IV-SORBONNE
BENSLAMA FETHI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES, UNIVERSITÉ DE PARIS VII, DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL DE LA CITÉ UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE DE PARIS
BKOUCHE RUDOLF, PROFESSEUR, À L'UNIVERSITÉ DE LILLE I
BORRELLY ROLANDE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ STENDHAL DE GRENOBLE
CELEYRETTE JEAN, PROFESSEUR, ANCIEN PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE III
CHEMILLIER-GENDREAU MONIQUE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS VII
DAYAN-HERZBRUN SONIA, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS VII
DERRIDA JACQUES, DIRECTEUR D'ÉTUDES HONORAIRE À L'EHESS
EKELAND IVAR, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE
FAÿ GÉRARD, PRÉSIDENT DU CICUP
GOUYET JEAN-FRANÇOIS, DIRECTEUR DE RECHERCHES ÉCOLE POLYTECHNIQUE
JEANNEROD MARC, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD DE LYON
KAHANE JEAN-PIERRE, MEMBRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES
KHAMLICHI AHMED AMINE, CHERCHEUR CNRS - LIMOGES
KORN HENRI, MEMBRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES
LACHIEZE-REY MARC, DIRECTEUR DE RECHERCHES AU CNRS
LE MAHO YVON, MEMBRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES
LEVY-LEBLOND JEAN-MARC, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE NICE-SOPHIA ANTIPOLIS
MACHEREY PIERRE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LILLE III

MANSOUR CAMILLE, PROFESSEUR AUX UNIVERSITÉS DE PARIS I ET DE BIRZEIT
MONTEUX DANIEL, ANCIEN SECRÉTAIRE NATIONAL DU SNESUP
MORIN EDGAR, PHILOSOPHE, DIRECTEUR DE RECHERCHES HONORAIRE AU CNRS
NANCY JEAN-LUC, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG
OURISSON GUY, MEMBRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES
PECKER, JEAN-CLAUDE, PROFESSEUR HONORAIRE AU COLLÈGE DE FRANCE, MEMBRE DE L'ACADEMIE DES SCIENCES
REBERIOUX MADELEINE, PROFESSEUR ÉMÉRITÉ À L'UNIVERSITÉ DE PARIS VIII
SAINT-DENIS, PRÉSIDENTE D'HONNEUR DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
REY-FLAUD HENRI, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY DE MONTPELLIER
ROUSSEAU PHILIPPE, PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE III
SAISON MARYVONNE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS X NANTERRE
SANBAR ELIAS, DIRECTEUR DE LA REVUE D'ÉTUDES PALESTINIENNES
SCHAPIRA PIERRE, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS VI
SENELLARD MICHEL, PROFESSEUR À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON
SINTOMER YVES, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE PARIS VIII
TERRAY EMMANUEL, DIRECTEUR D'ÉTUDES HONORAIRE À L'EHESS
TOULOUSE GÉRARD, DIRECTEUR DE RECHERCHES À L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE (PARIS)
VERNANT JEAN-PIERRE, PROFESSEUR HONORAIRE AU COLLÈGE DE FRANCE
VEYNE PAUL, PROFESSEUR HONORAIRE AU COLLÈGE DE FRANCE
VIDAL-NAQUET PIERRE, DIRECTEUR D'ÉTUDES HONORAIRES À L'EHESS
ZARIFIAN PHILIPPE, PROFESSEUR À L'Université de Marne-la-Vallée

Le système d'enseignement palestinien en péril

Ce texte a été rédigé par Lisa Taraki, professeur à l'université de Birzeit en juillet 2002, soit deux semaines après que l'armée israélienne a interdit presque totalement le franchissement du *check point* construit sur la route de Birzeit, mesure qui a pour effet de rendre l'université virtuellement inaccessible.

À l'heure actuelle, les universités palestiniennes traversent la crise la plus sévère de toute leur histoire, depuis l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza, en 1967. L'institutionnalisation du système d'apartheid, qui restreint les déplacements et l'accès aux routes publiques, menace de stopper toutes les activités normales des universités et de l'ensemble des établissements d'enseignement des territoires palestiniens.

Depuis le début de mars 2001, la vie universitaire sur le campus de l'université de Birzeit, située à 20 kilomètres au nord de Jérusalem en Cisjordanie, a été sévèrement perturbée. Le campus est devenu virtuellement inaccessible pour la grande majorité de ses étudiants et de son personnel (plus de 5 000 étudiants et 700 professeurs et personnel non enseignant). Cette situation est provoquée par les mesures prises par l'armée israélienne sur la route reliant la ville de Ramallah à Birzeit et aux trente-trois villages de la zone, et notamment sur la portion de route située près du village de Surda.

Pour bloquer l'accès, les forces militaires israéliennes ont creusé des tranchées, placé des blocs de béton et construit des monticules en entassant déchets et gravats. Un poste militaire permanent a été établi sur une colline surplombant cette portion de route et la circulation automobile est totalement interdite. Tous les citoyens palestiniens, y compris les handicapés, les personnes âgées et les enfants, doivent marcher, selon ce qu'en décident les militaires, de quelques mètres à quelques kilomètres, parmi les tranchées et les monticules.

Le *check point* permanent

Lorsque les forces militaires israéliennes interdisent tout déplacement sur la route, il leur arrive fréquemment de tirer à balles réelles et de faire usage de gaz lacrymogènes ou de bombes assourdissantes pour disperser les personnes bloquées au *check point*. Non seulement ces actions vont en s'aggravant mais, depuis deux semaines, elles se produisent quotidiennement. Il arrive aussi que l'armée israélienne tire sur les marcheurs palestiniens qui ont décidé de contourner le *check point* et d'aller à travers champs et collines; une personne, au moins, a été tuée des suites des blessures infligées alors qu'elle tentait de passer ainsi.

Le *check point* permanent établi sur la route de Birzeit a eu pour effet le plus immédiat de perturber sévèrement les cours à partir du printemps 2001. L'interdiction presque totale de franchissement du *check point* au cours des deux dernières semaines a entraîné un prolongement indéfini de l'année universitaire 2001-2002, qui, normalement, aurait dû se terminer au début juin. Les étudiants et le personnel de l'université, pressés de reprendre les cours, tentent bien de rejoindre quotidiennement le campus. Mais, les longues attentes qui leur sont imposées avant de franchir le *check point* leur font perdre beaucoup de temps (et encore plus lorsque le barrage est tout simplement fermé), sans parler des charges financières accrues.

Les étudiants inscrits en fin d'études à l'université (plusieurs centaines) sont particulièrement affectés. Un grand nombre avaient projeté de poursuivre leurs études à l'étranger ou de travailler, une fois leur diplôme en main. Ces projets sont, aujourd'hui, ajournés y compris quand les familles prévoient qu'ils pourraient commencer à gagner leur vie et contribuer ainsi aux finances familiales.

Les membres de la communauté universitaire de Birzeit viennent de toutes les parties de la Cisjordanie. La plupart vivent dans la région de Ramallah-Jérusalem et doivent donc franchir le *check point* tous les jours. De nombreux étudiants

résident, par ailleurs, dans les villes et villages avoisinants. Pour atteindre le *check point* construit sur la route de Birzeit, ils doivent donc franchir au préalable plusieurs autres barrages. Celui de Qalandiya (situé entre Ramallah et les banlieues nord de Jérusalem) complique grandement la vie de ceux qui viennent du sud de Ramallah. Et, lorsqu'ils réussissent, malgré tout, à le franchir et à atteindre cette dernière ville, c'est seulement pour constater que l'accès au campus de Birzeit leur est interdit.

Comme la plupart des étudiants résident loin de l'université, les restrictions apportées aux déplacements les forcent à louer des chambres et des appartements dans la ville de Birzeit, ce qui représente une lourde charge pour les familles dont les moyens d'existence ont été déjà sévèrement réduits, voire anéantis, à la suite de l'invasion israélienne et de la fermeture des routes.

Le nouveau système des «*pass*»

Le plus récent projet, dont le dessein se précise lentement, est l'introduction d'un système de permis de déplacement («*pass*») qui institutionnalise les restrictions en place depuis septembre 2000 et qui rappelle le système similaire adopté par l'Afrique du Sud durant la période de l'apartheid. Il prévoit la division de la Cisjordanie en huit zones, entre lesquelles seuls les détenteurs de permis de déplacement émis par l'administration militaire pourront circuler.

Il est clair que ce système, une fois totalement opérationnel, bloquera gravement le système d'enseignement palestinien. Étant donnée la faible distance séparant les villes et villages de Cisjordanie, un nombre considérable de citoyens se déplacent, en effet, quotidiennement, d'une ville ou d'un village à l'autre : écoliers du primaire et du secondaire, étudiants de l'université, enseignants, hommes d'affaires et commerçants, employés de l'Autorité palestinienne, etc. Pour ce qui est des universités, les étudiants, comme les professeurs et le personnel administratif, viennent de toutes les parties de la Cisjordanie et une grande majorité d'entre eux font le trajet quotidiennement.

Ce système de «*pass*» va accentuer les graves difficultés de déplacement sur les routes, déjà obstruées par les multiples *check points* militaires où les citoyens palestiniens sont souvent forcés de patienter des heures. Il est donc facile de se représenter ce qu'il adviendra des horaires d'enseignement lorsque les forces militaires entreprendront de vérifier les permis. On peut s'attendre aussi à ce que l'octroi de permis ne soit pas automatique et soit refusé à toute personne fichée par l'armée israélienne pour motif de «sécurité». Vu le nombre élevé d'étudiants palestiniens (des milliers) ayant, à un moment ou à un autre, séjourné dans les prisons israéliennes en raison de leur opposition à l'occupation, on peut prévoir que ce système de permis ôtera à un grand nombre d'entre eux toute chance de poursuivre leur éducation.

L'une des conséquences les plus dramatiques de la fermeture des routes est la cessation de toutes les activités para-universitaires normales. En effet, l'université de Birzeit s'est affirmée, au cours du temps, comme un centre d'activité intellectuelle. Depuis de nombreuses années, la vie sur le campus est marquée par une multitude de manifestations intéressant l'ensemble de la communauté palestinienne : conférences, lectures publiques, expositions, festivals de films, compétitions sportives, salons du livre, concerts, etc. En raison du blocage de l'accès à l'université, ces manifestations ont cessé. Une telle perte, même si on ne peut l'évaluer en termes financiers, est considérable car elle empêche l'Université d'exercer sa mission : être un lieu permettant le libre échange des idées et offrant les meilleures conditions de développement intellectuel.

Lisa Taraki

Mais où est George W. Bush ? *par Nicole Bernheim*

Le président américain l'avait bien dit dès sa campagne électorale : il ne s'investira pas dans la crise du Proche-Orient « comme son prédecesseur Bill Clinton l'avait fait en pure perte ». Et il a tenu parole, si on en juge par ses déclarations successives et contradictoires : un jour, George W. Bush se dit favorable à la création d'un État palestinien et souhaite que Yasser Arafat reste à la tête de l'Autorité palestinienne, quelques jours plus tard, il reçoit Ariel Sharon comme un ami et l'assure de son soutien total à sa politique musclée. Le président américain a accueilli à Washington le premier ministre israélien une demi-douzaine de fois, mais il a toujours refusé de rencontrer le chef de l'Autorité palestinienne qu'il affecte de considérer maintenant comme le principal obstacle à la paix...

La vérité est que George W. Bush s'intéresse peu au conflit israélo-palestinien, sinon dans la mesure où il contrecarre son grand dessein : finir la guerre que son père avait entamée contre Saddam Hussein. Ses atermoiements reflètent aussi les divergences d'opinions de son entourage : parmi les « colombes », le Département d'État et son chef, Colin Powell, ex-général et ancien combattant du Vietnam, qui préfère la diplomatie au gros bâton, mais qui est de plus en plus tenu à l'écart des décisions importantes. De l'autre, l'équipe des va-t-en guerre, très admiratifs d'Ariel Sharon et des capacités guerrières des Israéliens : le vice-président, Dick Cheney et le secrétaire à la défense Donald Rumsfeld – tous deux anciens « faucons » de la Guerre froide, frustrés d'une guerre contre l'URSS – et leur fidèle alliée, Condoleezza Rice, brillante jeune femme noire, à l'origine spécialiste des affaires soviétiques, et initiatrice aux affaires étrangères d'un président qui en avait grand besoin.

La prudence de George Bush dans les affaires du Proche-Orient reflète aussi l'influence d'un certain nombre d'organisations juives aussi riches que militantes, comme l'American Jewish Congress, qui menacent de leurs foudres tout candidat un tant soit peu réticent à l'égard de la politique israélienne. Au mois de novembre prochain, des élections partielles verront le renouvellement total de la Chambre des représentants et du tiers du Sénat, et les Républicains, que la crise économique a fragilisés, se soucient peu d'indisposer un électorat juif resté majoritairement démocrate. En janvier dernier, Colin Powell, mandaté par George W. Bush, devait entamer une mission très importante au Proche-Orient : il s'agissait, malgré la deuxième Intifada qui ensanglantait déjà le pays, de trouver le moyen de rouvrir la route d'un règlement pacifique. Mais, quelques jours avant son départ, quelques-uns des sénateurs démocrates et républicains les

plus importants lui adressaient une mise en garde au cas où il aurait l'imprudence de paraître établir une balance égale entre les droits des Israéliens et ceux des Palestiniens. Colin Powell renonça à son voyage et fut remplacé par un « deuxième couteau » totalement inefficace.

La puissance militaire et économique israélienne doit beaucoup aux États-Unis qui subventionnent l'État hébreu à concurrence de trois milliards de dollars chaque année, notamment en équipements militaires. Les missiles ultrasophistiqués qui tuent dans leur voiture les militants palestiniens sont, par exemple, de fabrication américaine, comme les hélicoptères Apache qui les tirent. De son côté, la communauté juive américaine collecte chaque année plusieurs centaines de millions de dollars pour l'État d'Israël. Une communauté qui est fortement représentée dans les implantations de Cisjordanie dont une proportion importante d'habitants, parmi les plus irrédentistes, détiennent la double nationalité américaine et israélienne. L'ancien président Jimmy Carter rappelait récemment comment, dans le passé, plusieurs présidents américains n'avaient pas craint d'utiliser la menace d'une réduction des subventions à Israël pour réfréner les ardeurs guerrières de certains de ses dirigeants. Bill Clinton, qui avait présidé la poignée de main historique Rabin-Arafat l'été 1993 sur la pelouse de la Maison Blanche, a passé de nombreuses heures à tenter d'infléchir l'entêtement de Benyamin Nétanyahou. George W. Bush, lui, considère Ariel Sharon, comme le seul allié vraiment sûr des États-Unis dans sa « guerre contre le terrorisme ».

Les attentats du 11 septembre ont profondément traumatisé les Américains, mais ils ont aussi donné à George W. Bush, porté à la Maison Blanche dans des conditions douteuses, l'occasion de jouer les chefs de guerre, lui qui n'a jamais porté l'uniforme de sa vie. Tandis que le reste du monde retient son souffle en attendant d'apprendre quand et comment le président américain lancera sa grande offensive contre l'Irak, une hystérie guerrière digne des pires moments de la Guerre froide domine la vie américaine. Ce qui permet commodément d'occulter la grave crise économique et financière qui secoue le pays, de faire taire l'opposition démocrate, ainsi que les défenseurs des droits de l'homme, d'ailleurs intimidés par le chauvinisme ambiant.

Tandis que les États-Unis se dirigent peut-être vers un nouveau Vietnam et un nouveau MacCarthysme, jamais, depuis la création de l'État d'Israël, un président américain n'aura manifesté une telle indifférence à une situation au Proche-Orient qui n'a pourtant jamais été aussi dangereuse.

Trop, c'est trop !

Adresse e-mail : trop-cest-trop@la poste.net

Site internet : www.ldh-france.org (puis le «menu» : «manifestations et campagnes»)

PEACE IN THE MIDDLE EAST: An Open Letter from American Jews to Our Government

In the wake of the recent bloodshed in the Middle East, many Israelis and Palestinians — and their supporters in the United States — have reverted to an us-versus-them thinking in which they see themselves as righteous victims and ignore or minimize the injustices they have done, and continue to do, to the other people.

In fact, both the Israeli and Palestinian peoples have suffered great wrongs at the hands of the other, albeit in different and unequal ways; both have legitimate grievances, legitimate fears, and legitimate distrust of the other people's willingness to compromise for the sake of peace.

Though the signers of this letter have a wide range of views about the blame for the present situation, we have a common view of what a solution will have to consist of.

Incremental attempts at building trust have reached an impasse. The only alternative to endless war is a comprehensive settlement based on simple but radical principles:

- Israeli and Palestinian lives are equally precious.
 - The Israeli and Palestinian peoples have equal rights to national self-determination and to live in peace and security.
 - The Israeli and Palestinian peoples have equal rights to a fair share of the land and resources of historic Palestine.

Fair-minded people throughout the world have long understood with some precision what a tenable solution, respecting these principles, would entail:

- Two national states, Israel and Palestine, with equal sovereignty, equal rights and equal responsibilities.
 - Partition along the pre-1967 border as modified only by minor mutually agreed territorial swaps.
 - Israeli evacuation of all settlements in the occupied territories except those within the agreed swapped areas.
 - Palestinian and Arab recognition of Israel and renunciation of any further territorial claims.
 - Palestinian acceptance of negotiated limitations on the “right of return” in exchange for financial compensation for refugees.

Several years ago, polls showed that majorities of both Israelis and Palestinians were willing to accept a compromise settlement of this kind. Despite the current carnage, that may still be the case; but compromise is difficult when majorities on both sides support provocative military actions that they view as purely defensive, while powerful minorities pursue maximalist territorial aims.

If Israelis and Palestinians are unwilling or unable to negotiate a workable peace, the international community must take the lead in promoting one. This is in the long-term interest not only of Israelis and Palestinians, but also of Americans: recent events have made painfully clear that our own national security is deeply undermined by instability and injustice in the Middle East.

The U.S. bears a special responsibility for the current tragic impasse, by virtue of our massive economic and military support for the Israeli government: \$500 per Israeli citizen per year. Our country has an extraordinary leverage on Israeli policy, if only our government would dare to use it. As American Jews who care deeply about the long-term security of Israel, we call on our government to make continued aid conditional on Israeli acceptance of an internationally agreed two-state settlement.

Rejectionists on both sides will of course attack any such settlement. Foreign troops may well be required to enforce it, and they must be prepared to accept casualties. One may nevertheless hope that majorities of both Israelis and Palestinians will realize that an imperfect peace is preferable to endless war.

There is no guarantee that this approach will work; but it is virtually guaranteed that all alternatives will fail.

Please help spread the word! To add your signature to this petition or for additional information, send an e-mail to Alan Sokal (sokal@physics.nyu.edu) giving your name as you would like it printed, along with affiliation or city/ state; or write to Bruce Robbins, Department of English and Comparative Literature, Philosophy Hall, Columbia University, NY, NY 10027. Contributions to help publish this ad in other newspapers will be gratefully accepted. Check <http://www.columbia.edu/~sokal/petition.html> for more information.

L'armée israélienne à l'assaut des médias

par Virginie Locussol
Reporters sans frontières

« En plus de vingt ans, c'est la première fois que je vois ça ». Le constat de ce correspondant étranger à Jérusalem est éloquent. Depuis le début de l'Intifada et, bien plus, depuis le 29 mars 2002, début de l'incursion de l'armée israélienne dans les villes palestiniennes, on ne compte plus le nombre de journalistes arrêtés, menacés, malmenés, entravés dans leurs déplacements, expulsés, blessés ou encore privés de leurs accréditations ou de leurs passeports. Alors que l'État d'Israël a signé et ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, dont l'article 19 garantit la « liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations », Tsahal s'est employé, sur le terrain, à empêcher les journalistes de couvrir librement ses opérations. La situation de la liberté de la presse s'est dégradée comme jamais dans l'histoire de l'État d'Israël.

Le 30 mars 2001, Ramallah est déclarée « zone militaire fermée » par l'armée israélienne. Le 1^{er} avril, c'est au tour de la ville de Bethléem. Entre le 2 et le 3 avril, les villes de Qalqiliya, Naplouse, Tulkarem et Jenine sont de plus en plus difficiles d'accès pour la presse étrangère. Et, pendant plusieurs jours, aucun journaliste ne pourra pénétrer dans le camp de Jenine durant l'opération militaire. Début mai, Gideon Meir, le ministre des Affaires étrangères, déclare que les mesures d'interdiction prises par l'armée israélienne ont pour but de « protéger les journalistes, et pas de les empêcher de travailler ». « C'est parfaitement notre droit d'imposer des zones fermées », ajoute-t-il.

Si certains parviennent tant bien que mal à entrer dans certaines de ces villes, ils s'aperçoivent vite qu'ils ne sont pas les bienvenus. Plus d'une soixantaine de journalistes ont essuyé des tirs*. Ainsi, au moins quatre coups de feu visent, le 4 avril, Nasser Nasser, un photographe palestinien travaillant pour *Associated Press*, qui prend des images de véhicules blindés dans Ramallah. Le lendemain, les journalistes d'un convoi de sept véhicules blindés de la presse internationale se dirigent vers le quartier général du président palestinien Yasser Arafat où le médiateur américain Anthony Zinni est en visite lorsque des soldats lancent des tirs de sommation et des grenades assourdissantes. Alors que le convoi fait demi-tour, la voiture blindée de *CNN* est touchée par un tir qui brise sa vitre arrière. L'hôtel City Inn Palace à Ramallah, où sont regroupés de nombreux journalistes au mois d'avril, est alors régulièrement l'objet de tirs.

Depuis le 29 mars, au moins huit journalistes ont été blessés dont Carlos Handal, caméraman pour la chaîne égyptienne *Nile TV*, qui a été grièvement atteint à la mâchoire. Mais ces tirs sur les journalistes ne sont pas un phénomène nouveau. Depuis le début de la deuxième Intifada, en septembre 2000, Reporters sans frontières a comptabilisé 55 cas de journalistes blessés par balles. Dans une grande majorité de ces affaires, l'organisation a pu affirmer, après des enquêtes sur le terrain, que ces tirs étaient d'origine israélienne. Plusieurs journalistes ont été sérieusement blessés. Certains étaient pourtant clairement identifiables et se trouvaient à l'écart des affrontements lorsqu'ils ont été touchés. La plupart étaient palestiniens. À de rares exceptions, aucune enquête

sérieuse n'a été menée et très peu de sanctions ont été prises à l'égard des auteurs de ces tirs même lorsque les responsabilités étaient évidentes comme pour le cas du correspondant de *TF1*, Bertrand Aguirre, blessé le 15 mai 2001. Et ce que craignait Reporters sans frontières est arrivé le 13 mars : un photographe italien, Raffaele Ciriello, a été tué par des balles tirées d'un char israélien à Ramallah.

Le 18 avril, Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières, dressait un bilan sans appel de la situation : « La politique des autorités israéliennes à l'égard de la presse étrangère, et tout particulièrement des journalistes palestiniens, doit être condamnée pour ce qu'elle est : une politique de violation massive, délibérée et assumée de la liberté de la presse (...) Les chiffres sont là qui attestent de la brutalité de l'armée israélienne et de sa politique discriminatoire, pour ne pas dire raciste, vis-à-vis des médias arabes et des journalistes palestiniens. Il ne s'agit pas de dérapages, mais d'une politique concertée qui vise à cacher à l'opinion publique internationale la réalité des violences (...) de l'armée israélienne. » Une semaine plus tard, le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, François Rivasseau, haussait le ton : « La multiplication des atteintes à la liberté de la presse, arrestations, tirs de sommation, ne sont pas acceptables ».

Le 7 avril, Jassim al-Azzawi, envoyé spécial de la chaîne satellitaire *Abu Dhabi TV*, est expulsé. Quelques jours plus tôt, le Bureau de presse du gouvernement (GPO) lui avait retiré son accréditation ainsi qu'à Laïla Odeh, de la même chaîne. Ces journalistes ont été accusés de diffuser de la « propagande anti-israélienne ». « Pourquoi être corrects avec eux s'ils travaillent comme des porte-parole de l'ennemi ? Il y a une limite à la liberté d'expression, même dans un pays démocratique », explique Danny Seaman, le porte-parole du GPO, suite à cette expulsion. Deux jours plus tôt, pour la première fois depuis que Reporters sans frontières travaille en Israël, ce même Bureau avait refusé de délivrer des accréditations aux journalistes de l'organisation. Danny Seaman avait justifié cette décision en expliquant que Reporters sans frontières était devenue une organisation « politique » depuis qu'elle avait classé, en novembre 2001, Shaul Moffaz, le chef d'état-major de l'armée israélienne, parmi les prédateurs de la liberté de la presse.

De nombreux correspondants étrangers se sont plaints auprès de l'armée israélienne, comme l'Association de la presse étrangère, qui a multiplié les communiqués pour s'élever contre ces violations de la liberté de la presse. « Si c'est comme ça qu'ils me traitent, je n'ose imaginer comment ils traitent les Palestiniens », constate Keith Miller, un journaliste de la chaîne américaine *NBC*. Les journalistes palestiniens qui supportent, depuis plusieurs années, les intimidations des soldats israéliens ont subi, depuis le 29 mars, toutes les humiliations. Au moins vingt d'entre eux ont été arrêtés.

Le 2 avril, Atta Iweisat, photographe travaillant pour le quotidien israélien *Yediot Aharonot* et l'agence *Gamma*, a été interpellé à Ramallah alors qu'il se trouvait en compagnie de journalistes étrangers. Menotté, il a été maintenu agenouillé durant plusieurs heures sous une pluie battante. Si la plupart des reporters, comme Atta Iweisat, ont été relâchés, au 15 juin six journalistes palestiniens, Khalid Ali Zwawi, journaliste d'*El Iftisqal*, Maher al-Dessouki de *Al Quds Educational TV*, Kamel Ali Jbeil du quotidien *Al Quds*, Hussam Abu Alan, photographe de l'*Agence France-Presse (AFP)*, Yousri El Jamal, preneur de son pour *Reuters*, et Ayman El Kawasmi, directeur de la radio locale *El Horriya*, sont encore incarcérés.

Ils ont été mis en détention administrative pour trois mois. Maher al-Dessouki, Kamel Ali Jbeil, Hussam Abu et Yousri El Jamal sont détenus dans le centre d'Ofer, près de Ramallah où ils dorment avec plusieurs centaines de prisonniers sous des tentes. Hussam Abu Alan qui a besoin de soins particuliers pour une blessure qu'il a eue à la tête il y a quelques années, n'est pas autorisé à recevoir un traitement approprié. Certains d'entre eux ont été soupçonnés «d'assister une organisation terroriste». L'AFP et Reuters ont protesté auprès des autorités israéliennes et demandé des preuves sur la culpabilité de leur journaliste. En vain.

En 2002, plusieurs centaines de journalistes palestiniens n'ont pas obtenu le renouvellement de leur carte d'accréditation. Ainsi, Awadh Awadh, qui travaille pour l'AFP, a essuyé un refus «pour des raisons de sécurité». Dans beaucoup de cas, les autorités se contentent de répondre que «le dossier est à l'étude». Talal Abou Rahman, le caméraman de France 2 qui a filmé la mort du petit Mohamed à Gaza en octobre 2000, ne l'a pas obtenu alors que cela fait plus de dix ans qu'il a sa carte. Certains, plus «chanceux», disposent d'une accréditation de quelques mois – contre deux ans pour l'accréditation traditionnelle – et d'autres encore d'un nouveau document réservé aux «media assistants». Or, cette accréditation, même si elle ne constitue pas un passe-partout entre les différentes zones, facilite néanmoins les déplacements entre les *check points*. Et sans elle, les journalistes ne sont pas à l'abri d'une arrestation lors d'un contrôle.

Ce non-renouvellement de cartes handicape surtout les grandes agences de presse qui travaillent avec des stringers palestiniens dans les zones sous Autorité palestinienne. En mars, Danny Seaman a déclaré que tout Palestinien trouvé sans les autorisations requises, sous-entendu la carte de presse, à l'intérieur du JCS (Jerusalem Capital Studios), le bâtiment qui regroupe tous les grands médias internationaux, pourrait être arrêté et le média dans les bureaux duquel il serait trouvé pourrait payer une amende de 70 000 shekels (environ 15 000 euros).

D'avril à juin 2002, les locaux des médias palestiniens, qu'ils soient publics ou privés, ont été une cible privilégiée de l'armée israélienne. Le 30 mars, à Ramallah, des soldats israéliens pénètrent dans l'immeuble qui abrite la radio-télévision palestinienne, *La Voix de la Palestine*. L'armée israélienne avait dynamité le bâtiment le 19 janvier et le matériel avait alors été complètement détruit. Le 3 avril, après avoir arrêté deux journalistes dans les locaux d'*Al Rouah*, une chaîne locale de Bethléem, les soldats détruisent du matériel et confisquent des cassettes vidéo. Le 10 juin, des soldats occupent le bureau de l'agence de presse Reuters à Ramallah, saccagent les locaux et confisquent du matériel. L'armée israélienne reproche à de nombreux médias palestiniens leurs programmes «extrémis-

tes». Depuis le début de la deuxième Intifada, les médias officiels, ainsi que des médias privés palestiniens, qui se sont mis au service de la propagande de l'Autorité palestinienne, ont, en effet, régulièrement diffusé des programmes à la gloire des martyrs, incitant à la haine ou au meurtre.

Du côté de l'Autorité palestinienne, les journalistes, qu'ils soient étrangers ou palestiniens, ont eu également à subir des pressions. Après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et les manifestations de joie de Palestiniens qu'ils ont entraînées, l'Autorité palestinienne, de crainte de voir son image ternie auprès de la communauté internationale, a cherché à empêcher les journalistes palestiniens et

étrangers de couvrir ces événements. Le 11 septembre, les services de sécurité ont convoqué un caméraman free-lance travaillant pour *Associated Press* pour l'avertir de ne pas diffuser les images de manifestations tournées à Naplouse. Plus tard, le secrétaire du gouvernement de l'Autorité palestinienne, Ahmed Abdel Rahman, déclarait que l'Autorité palestinienne «ne pourrait pas garantir la vie» du caméraman si le film était projeté. Le 12 octobre 2000, de nombreux journalistes qui s'étaient rendus sur les lieux du lynchage de deux Israéliens dans un commissariat de Ramallah, ont été pris à partie par des Palestiniens, policiers ou civils, qui les brutalisent pour obtenir leurs cassettes vidéo et parfois même leur caméra. Ainsi, Bertrand Aguirre, correspondant de la chaîne française *TF1*, est agressé par des Palestiniens après avoir filmé les lieux du drame.

Pour gagner la «guerre des mots et des images», le ministère israélien en charge de l'office public de radiodiffusion et le bureau du Premier ministre appellent régulièrement, quant à eux, la presse israélienne à faire preuve de «patriotisme». Des consignes linguistiques ont notamment été transmises aux journalistes du secteur public. Lorsqu'il s'agit de parler des colonies dans les territoires palestiniens, au lieu d'écrire «implantations», il faut désormais employer le terme de «localités» ou «bourgades». De même, lorsqu'il s'agit de parler de Palestiniens, il ne faut plus utiliser le terme «victimes» mais «morts». De nombreux lecteurs du quotidien de gauche *Haaretz* ont résilié leur abonnement pour faire part de leur mécontentement suite à la façon dont l'opération Rempart a été traitée. Connue pour ses articles critiques à l'égard de l'armée, *Haaretz* a peu suivi l'opinion publique israélienne qui soutient, dans sa majorité, la politique d'Ariel Sharon et les opérations militaires d'avril et mai. Quant aux deux plus gros titres de la presse, *Maariv* et *Yedioth Ahronot*, qui entendent refléter au plus près les sensibilités des Israéliens, ils se livrent à une surenchère patriotique.

* Tous les chiffres donnés ici prennent en compte la période du 29 mars au 15 juin 2002, sauf pour le cas des journalistes blessés.



Le Guetteur



Mémoires de Jénine

par Joss Dray



Faiza Bon

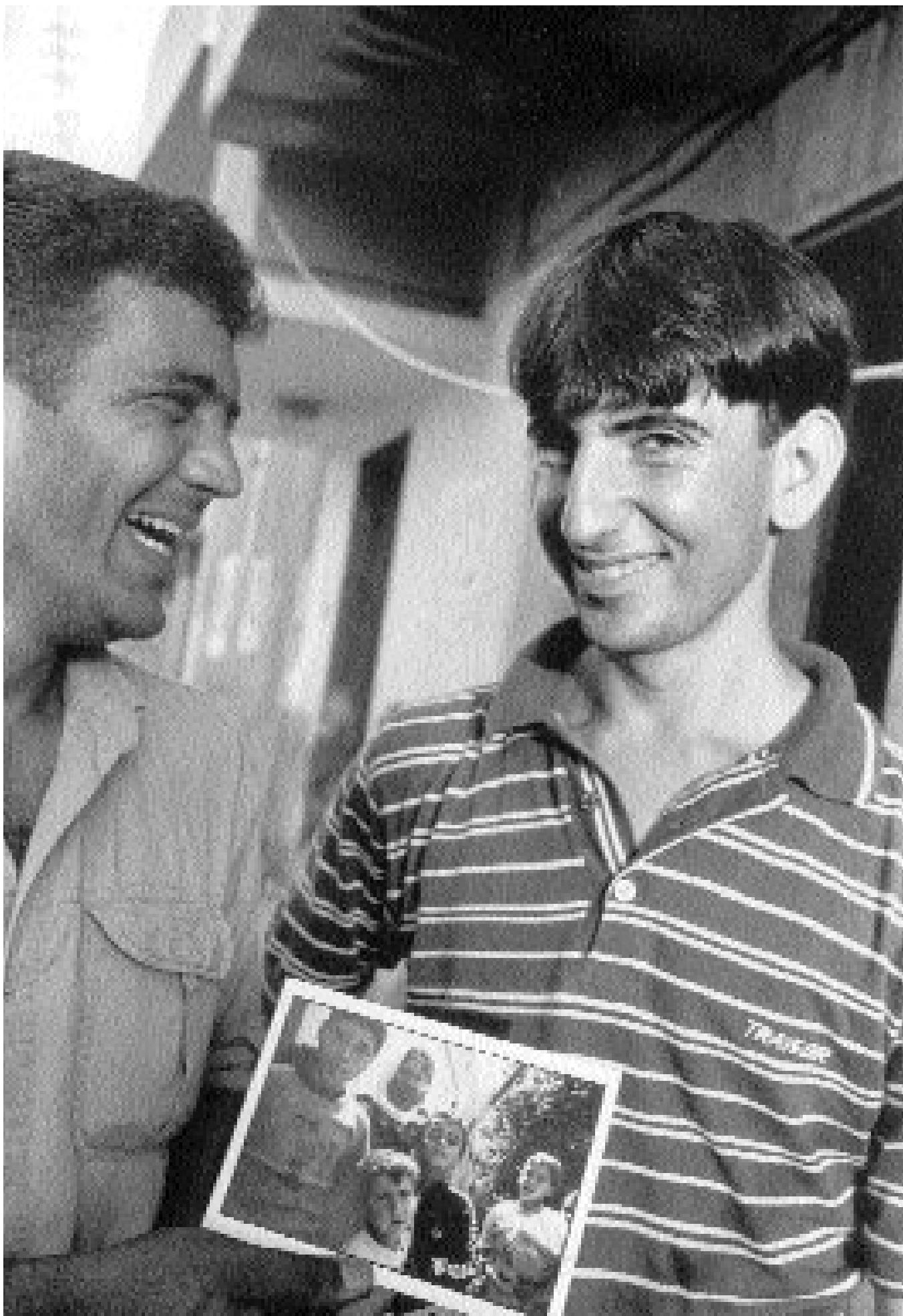
Les photographies présentées aux pages 12 à 15, ainsi qu'en page 32, de ce bulletin font partie d'un travail de création avec les habitants du camp de Jénine effectué dans le cadre de la vingt-cinquième mission civile pour la protection du peuple palestinien, qui s'est rendue sur place du 19 juillet au 2 août 2002.

Outre la photographe, Joss Dray, la mission était composée de : Yves, Samuel, Marie-Hélène, Samira, Fatima, Alain, Marie-Pierre, Sanhadja, Joëlle, Michèle, Pilar, Maria, Joséxu, Philippe, Farid, Saadia, Stéphane, Soumia; seize Français et trois Espagnols.

Ils étaient là pour partager la vie des habitants du Moukhayam Jénine, et se sont efforcés, pendant ces quinze jours, à ne pas se laisser gagner par le sentiment d'impuissance auquel l'armée israélienne veut les soumettre.



Femmes



Jeune Abousalem

Et si Ariel Sharon perdait sa majorité ?

La coalition gouvernementale d'Ariel Sharon paraît inexpugnable. Pourtant certains travaillistes commencent à croire qu'elle n'est pas éternelle. C'est en tout cas le point de vue du maire de Haïfa, Amram Mitzna, qui vient de se porter candidat à la présidence du parti travailliste en novembre prochain.

Dans une interview qu'il accorde à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, Amram Mitzna déclare que le gouvernement actuel mène Israël dans le mur. « L'emploi grandissant de la force ne sert à rien, seule une initiative politique pourra débloquer la situation... La première chose que je ferai si je suis élu leader du parti travailliste sera de faire sortir mon parti de la coalition gouvernementale » Ce qui pourrait provoquer des élections au début de 2003. « Et si je deviens premier ministre, poursuit Amram Mitzna, j'appellerai immédiatement à un retour à la négociation (avec les Palestiniens) sans condition préalable ». En opposition avec de nombreux ténors de son parti, le maire de Haïfa refuse, aussi, d'écartier toutes négociations directes avec Yasser Arafat.

L'initiative du maire de Haïfa a redonné espoir au camp de la paix qui en avait bien besoin. D'autant que les sondages lui

donnent 30 points d'avance sur son principal concurrent, Benjamin Ben Eliezer, le ministre de la défense, dont le maintien dans la coalition gouvernementale a largement contribué à la chute dramatique des travaillistes dans l'opinion.

Ce n'est pas la première fois qu'Amram Mitzna affronte Ariel Sharon : il y a vingt ans, alors qu'il venait de prendre sa retraite de général, il écrivait une lettre cinglante au chef d'État major à propos des massacres de Sabra et Chatila, déclarant qu'il avait perdu toute confiance dans le ministre de la défense, Ariel Sharon. Pressé de retirer sa lettre par le premier ministre de l'époque, Menahem Begin, Mitzna obtempéra, mais son initiative conduisit à la création d'une commission d'enquête qui provoqua la démission de Sharon.

Pendant la première Intifada, Mitzna, alors commandant militaire de la Cisjordanie, s'était fréquemment opposé aux colons qui jugeaient qu'il n'en faisait pas assez pour assurer leur protection. Il estime aujourd'hui qu'il faut démanteler de nombreuses colonies, même sans accord avec les Palestiniens.

« Mitzna est le premier candidat de gauche depuis longtemps à menacer la majorité », écrit *Maariv* sous la plume de Hemi Shalev, cité par *Newsweek*. L'hebdomadaire américain conclut que le maire de Haïfa est peut-être l'homme qui arrive à point au moment où une certaine lassitude paraît se faire jour dans les deux camps recrus de violence.

N.B.

Détention des enfants palestiniens par Israël : les *Conventions internationales transgessées*

700 enfants palestiniens arrêtés et plus de 7 000 blessés avant l'offensive israélienne d'avril 2002*. L'ONG « Enfants du Monde, Droits de l'Homme » mène, depuis le début 2002, une campagne pour exiger le respect des droits des enfants palestiniens emprisonnés par Israël, souvent pour motif de « jets de pierres ». Au mépris des conventions internationales ratifiées par cet État et de sa jurisprudence, l'ordre militaire n° 132 (remis en application en 1999) permet d'arrêter, d'incarcérer et de condamner par une juridiction militaire tout enfant palestinien, dès l'âge de 12 ans.

Alors que la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE), ratifiée par Israël, définit l'enfant comme « un être humain âgé de moins de 18 ans », l'ordre militaire n° 132 assimile l'enfant de 12 ans à un adolescent (âgé de 16 à 18 ans) et ce dernier à un adulte, avec toutes les conséquences qui en découlent au niveau de la peine, des conditions d'arrestation et de détention. Dans la réalité, l'atteinte aux droits de l'enfant palestinien est encore plus grave et préoccupante : exécutions, brutalités policières, torture, conditions de détention illégales, déni des droits de la défense.

Les procès, expéditifs, aboutissent trop souvent à des peines très sévères et à des amendes élevées pour les parents. À l'inverse, lorsque des enfants palestiniens sont victimes d'homicides ou de tortures, les coupables – lorsqu'ils sont poursuivis – sont condamnés à des peines symboliques.

Olivia Elias

* Chiffres communiqués par L'ONG « Defence for Children International-Palestine Section ». Les rafles visaient tous les Palestiniens à partir de 15 ans.

L'attentat un film de Simone Bitton

Lors du tragique attentat suicide du 4 septembre 1997 à Jérusalem, trois jeunes kamikazes palestiniens tuaient plusieurs adolescentes israéliennes. Au delà du malheur intime le plus profond, les familles des deux bords ont souhaité se rencontrer devant la caméra pour comprendre et témoigner de leur irrésistible envie de paix.

Durée : 52 minutes. Coproduction : France 2, Noga Communications (Israël), RTBF, Canal Horizons, Entre Chien et Loup, Arna Production. 1998

Diffusion : Cinétvé, 4, quai des Célestins 75004 Paris. Tél. : 01 48 04 30 00

Renseignements pour des diffusions privées militantes Catherine Pastré, Ligue des droits de l'Homme, 138, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 56 55 51 07

« Chacun des deux côtés doit renoncer à ses rêves »

Entretien avec Ami Ayalon

Cet entretien recueilli par Cameron W. Barre est paru dans le Christian Science Monitor du 2 avril 2002.

Si le conflit israélo-palestinien vous désespère et si vous pensez qu'il n'y a aucune issue, passez une heure avec Ami Ayalon. Petit, musculeux et le cheveu ras, M. Ayalon a un CV de chef de guerre : ancien des commandos, ancien commandant en chef de la marine israélienne et directeur des services de renseignements intérieurs jusqu'en mai dernier. Ses états de service comprennent la plus haute décoration militaire pour ses actes de bravoure. Aujourd'hui, il est une sorte de Ross Perot israélien, un homme intense, avec une approche pragmatique qui sort de sentiers battus de la politique conventionnelle. Il figure sur la (courte) liste des Israéliens qui pourraient émerger ces prochaines années, ou même ces prochains mois, pour diriger le pays.

Pour Ayalon, la solution au conflit israélo-palestinien est là, sous nos yeux, et plus vite les deux parties l'adopteront, moins de gens mourront. « *L'accord est très clair pour les populations. Il n'est pas évident pour les dirigeants* », dit-il.

Un État d'Israël et un État de Palestine, chacun avec sa capitale à Jérusalem, est son point de départ. Mais l'élément crucial est le suivant : « *chacun des deux côtés doit renoncer à ses rêves* ». Pour les Israéliens, cela signifie renoncer à revendiquer « Eretz Israël » (la « terre d'Israël »), et à démanteler la plupart des colonies de Cisjordanie et de la Bande de Gaza. Les Palestiniens doivent renoncer à l'idée d'une Palestine s'étendant du Jourdain à la Méditerranée et accepter que les réfugiés retournent dans l'État palestinien, et non en Israël.

Après 18 mois de conflit ouvert, après plus de 12 mois de gouvernement par un ex-général de l'école la plus dure, et qui semble incapable de pacifier les Palestiniens par la force, les Israéliens manifestent de plus en plus leur désapprobation envers le premier ministre Ariel Sharon. Les médias sont remplis de supputations sur celui qui pourrait le remplacer.

« *Ce pays, en ce moment, est à la recherche de nouveaux leaders qui attirent l'attention et la curiosité des gens* », dit David Kimche, un ex-ambassadeur israélien, qui fait partie, avec d'autres anciens fonctionnaires du gouvernement et des officiers, d'un groupe auquel collabore Ami Ayalon. « *Il arrive avec des solutions possibles, et c'est ce que tout le monde cherche* ».

« *Il y a une sorte de vide politique* », ajoute Avraham Diskin – professeur de science politique à l'Université hébraïque de Jérusalem, par ailleurs assez critique de la démarche d'Ayalon –, et quelqu'un avec autant d'expérience, si honnête, si impressionnant, si charismatique, il est clair qu'il a un potentiel certain ». Ayalon est critiqué pour avoir l'air de se retourner contre l'establishment qu'il a lui-même servi. « *Je ne trouve pas convenable d'attaquer un système et les gens qui lui appartiennent et avec lesquels on a travaillé il n'y a que six mois* », observe M. Diskin. D'autres doutent de sa viabilité politique et de sa capacité à vendre ses idées, même en impulsant une campagne.

Dans un entretien, Ayalon n'aime pas les attaques personnelles. Il ne se réfère jamais directement au premier ministre actuel. Mais il réserve ses critiques aux politiques de sécurité du gouvernement. « *Le nombre parle pour lui-même* », dit-il, faisant allusion aux 400 Israéliens morts dans le conflit israélo-palestinien depuis 18 mois. « *Cette politique, ajoute-t-il, est un immense échec. C'est un désastre* ».

Il s'attaque à deux piliers de la stratégie d'Ariel Sharon : insister pour que la violence cesse avant qu'Israël accepte de discuter d'un accord final avec les Palestiniens, et tenir le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat – le partenaire d'Israël d'hier pour de telles discussions – pour responsable de tous les attentats contre les Israéliens. En montant Arafat en épingle et en démolissant les symboles et les institutions constitutifs de son pouvoir, dit Ayalon, le gouvernement « *ne combat ni ne détruit les bonnes cibles* » : les groupes palestiniens auteurs des attentats, soit principalement le Hamas, le Djihad Islamique et la branche armée du Fatah d'Arafat.

Les responsables au gouvernement « *doivent tuer ou combattre toute organisation terroriste autant que possible. Mais, d'un autre côté, ils doivent en même temps présenter une vision, un espoir, un espoir politique* », dit Ayalon. « *Sans les deux à la fois, on ne gagne pas* ». Ayalon connaît la valeur de l'« espoir politique ». En 1986, quand il prit la direction de ce qui s'appelle aujourd'hui l'Agence de sécurité d'Israël, le service de renseignement du pays et sa force antiterroriste, le Hamas lui réserva un accueil sanglant. « *En 10 jours, nous avons eu plus de 60 morts* », dit-il, récitant la litanie des attentats suicides. Mais pendant sa dernière année en fonction, en 1999, pas un seul Israélien n'est mort dans un attentat, et ce fut la première fois dans l'histoire d'Israël, selon le *Jerusalem Post*.

Il se peut que les talents d'Ayalon aient contribué à cette baisse, mais la période coïncidait avec un processus de paix qui se dirigeait, certes de manière cahotique, vers un accord final. L'Autorité palestinienne a travaillé dur pour protéger Israël des attentats, facilitant le travail d'Ayalon. Et, plus important encore, suffisamment de Palestiniens croyaient au processus de paix pour rendre ce travail possible. Un tel succès est impossible aujourd'hui, vu l'attitude des dirigeants israéliens, semble suggérer Ayalon : « *Ils ne comprennent pas le phénomène auquel ils ont affaire* ».

Comme ce commentaire le suggère également, Ayalon paraît certain de sa propre interprétation de la situation et des solutions. En même temps qu'une approche équilibrée (il parle souvent du problème israélo-palestinien en termes de dualités, évoquant des mesures réciproques vers un compromis), il est aussi convaincu qu'un accord est possible, ce qui rend une heure passée avec lui si réconfortante. Mais c'est un style qui rend prudents certains Israéliens, qui ont vu l'ascension puis la chute de nombreux officiers de haut rang entrés en politique. « *Il y a quelque chose d'effrayant chez ces gens, dit M. Diskin. Ils ont la solution à tout, alors que, très souvent, il n'y a pas de solution* ».

Ayalon, sorti du service pour le gouvernement en 2000 et en ce moment président du service d'irrigation israélien, est le premier à dire qu'il ne postule à rien. « *Je ne suis pas un politicien. Je ne deviendrai pas un politicien. Je parle à tous ceux qui sont prêts à écouter, et c'est tout pour le moment* ». Parler à tous signifie : des discours, des apparitions à la télévision, des interviews, des rencontres avec des Palestiniens modérés. Il n'est membre d'aucun parti politique.

Contrairement à Ariel Sharon et à Shimon Pérès, membres de la génération des fondateurs d'Israël, Ayalon ne considère pas un accord avec les Palestiniens comme l'alpha et l'oméga de la vie politique israélienne. Il considère le conflit comme un obstacle qui empêche les gens de débattre de problèmes menaçant la cohésion d'Israël : l'évolution de la démocratie, la division entre religieux et laïques, la place des Arabes en tant que citoyens israéliens dans la société.

« *Nous avons tué notre premier ministre à cause de ce débat* », dit Ayalon, faisant allusion à l'assassinat d'Yitzhak Rabin en 1995, mais il trouve un réconfort dans l'histoire américaine : « *Vous avez fait la même chose après la guerre civile. Peut-être est-ce une étape nécessaire pour une nation qui se crée elle-même* ».

Avancer (doucement) vers la paix

par Akiva Eldar*

Le général (de réserve) Amram Mitzna dit que le camp de la paix doit d'abord accéder au gouvernement et, alors seulement, obtenir un accord avec les Palestiniens sur les conditions de la paix. Le général (de réserve) Ami Ayalon croit, lui, que aussi longtemps que le camp de la paix ne sera pas arrivé à un accord avec les Palestiniens, il n'aura aucune chance de gagner les élections. C'est pourquoi l'ex-amiral et ex-chef du Shin Bet accorde autant d'importance au document qu'il a rédigé avec le professeur Sari Nusseibeh, président de l'université Al Qods et représentant de l'OLP à Jérusalem.

Le moment venu, quand ils auront apporté la dernière touche au document, ils comptent lancer une campagne de pétition dans les rues de Tel-Aviv et de Ramallah pour recueillir des signatures en faveur du document. Entre temps, les deux hommes ont déjà organisé une campagne en réaction aux opposants venus de leur propre camp, en créant deux conseils publics, un de chaque côté, composés de personnalités de premier plan des sociétés israélienne et palestinienne.

Bien entendu, le document Ayalon-Nusseibeh n'est pas un accord officiel et n'engage ni l'OLP ni le gouvernement israélien. Néanmoins, les deux hommes ne sont pas n'importe qui, et leur document n'a pas été créé *ex nihilo*. On trouve ses origines dans les points d'accord de Taba et dans le plan Clinton. Ce dernier s'est d'ailleurs joint à une rencontre décisive entre les groupes Ayalon-Nusseibeh qui s'est déroulée en juillet dernier à Athènes, sous le patronage du ministre des Affaires étrangères grec, George Papandreu. Clinton a appuyé le document.

Son importance ne réside pas dans ses innovations, mais il montre que, même aux pires moments de l'opération Rempart et des attentats suicides, des personnalités respectées, israéliennes et palestiniennes, ont consacré leur temps, leur énergie, et ont mis en jeu leur prestige dans une tentative de retrouver la raison. Le document, intitulé « Les peuples votent », néglige les détails concernant les mécanismes institutionnels et sécuritaires tant appréciés des juristes. Au lieu de cela, il affronte courageusement les mythes et les symboles qu'évitent systématiquement les politiciens.

D'emblée, le document propose davantage que la seule reconnaissance de l'État d'Israël ou du droit de l'État juif à l'existence. Le premier article du préambule stipule qu'Israël et la Palestine reconnaissent les « droits historiques » de l'autre sur la terre. Cette reconnaissance du droit du peuple juif (et non pas seulement de l'État d'Israël) à retourner sur sa terre, est étayé dans l'article 1 de la Déclaration d'intentions : « les deux parties déclareront que la Palestine est le seul État du peuple palestinien, et Israël le seul Etat du peuple juif ». Comme si cela ne suffisait pas, l'article 4, qui traite du problème des réfugiés, stipule : « les réfugiés palestiniens ne retourneront que dans l'État de Palestine ; les Juifs ne retourneront que dans l'État d'Israël ». De fait, les Palestiniens acceptent le fait qu'Israël est la patrie des Juifs. Dans l'introduction, un peu plus haut, il est dit : « chacun reconnaît les droits historiques de l'autre concernant la même terre. »

Jérusalem est le deuxième symbole auquel Nusseibeh et Ayalon osent s'attaquer. Ils ont privilégié la possibilité qu'elle soit une ville ouverte, ce qui signifie une capitale pour deux États, Jérusalem-Ouest pour Israël et Jérusalem-Est pour la Palestine. Nusseibeh a résisté à l'exigence de nombreux membres de son groupe selon laquelle les colonies et quartiers édifiés à Jérusalem-Est après 1967 passeraient sous souveraineté palestinienne. Au lieu de cela, sur la base de la formule d'échange de territoires, ainsi qu'il est écrit dans l'article 2, les Palestiniens recevront une compensation pleine et entière pour les quartiers juifs qui seront annexés à Israël.

Le symbole par excellence – le Mont du Temple (Haram al-Sharif) et les lieux saints qui l'entourent – est traité d'une manière qui rappelle le plan Clinton et ceux qui l'ont précédé. La solution se fonde sur une séparation entre la souveraineté d'une part, et la manière dont sont protégés et administrés les lieux saints si sensibles de Jérusalem d'autre part. La souveraineté appartiendra à Dieu, alors que le Mont du Temple sera aux mains des Palestiniens et le Mur des Lamentations aux mains des Israéliens. Il y aura un *statu quo* pour les lieux chrétiens. Aucun État n'interviendra dans les querelles entre Églises. Il est évident qu'en l'absence de souveraineté, la gestion quotidienne sera assurée par une administration municipale jointe.

Si la concession sur la souveraineté sur le Mont du Temple constitue une couleuvre dure à avaler pour les Israéliens, la renonciation au droit au retour à Jaffa et à Haïfa posera des problèmes dans les camps de réfugiés de Gaza et du Liban. On peut aussi supposer que Nusseibeh sera critiqué pour avoir renoncé à l'exigence palestinienne qu'Israël reconnaîsse sa responsabilité dans la création du problème des réfugiés.

La compensation (aux Palestiniens) se cache dans la dernière partie de l'article 2, où il est dit qu'après que les frontières seront finalisées, aucun colon ne demeurera dans l'État palestinien. Ce n'est pas un hasard si le document parle des « colons », et non des « colonies ». Les colonies israéliennes non annexées par Israël dans le cadre des échanges de territoires, seront remises intactes aux Palestiniens, pour contribuer à la réinstallation des réfugiés. Les Israéliens désireux de demeurer dans leurs maisons perdront le titre de « colons » et deviendront des habitants de la Palestine.

* Principaux extraits d'un article paru dans le quotidien *Haaretz* le 3 septembre 2002.

Panorama des activités en Israël contre l'occupation des territoires palestiniens *par Gila Svirsky**

Les organisations israéliennes engagées contre l'occupation des territoires palestiniens le sont pour diverses motivations : certaines principalement par solidarité avec les Palestiniens, d'autres pour des motifs plus proprement israéliens. Mais leur but final demeure le même : mettre un terme à l'occupation. Ces différentes motivations apparaissent quand on examine la palette de leurs activités. Elles se divisent en deux grands courants : le mouvement La Paix maintenant et le mouvement progressiste.

Le mouvement La Paix maintenant

La Paix maintenant, le plus grand mouvement pacifiste d'Israël, cherche à demeurer dans le courant consensuel. Sa stratégie est de ne pas procéder plus vite que l'opinion ne le tolère et de faire preuve de circonspection quant aux critiques exprimées à l'encontre de la classe politique et du gouvernement. Bien que ses objectifs ne diffèrent pas grandement de ceux des organisations du mouvement progressiste – la fin de l'occupation par l'existence de deux États définis par la frontière de 1967, la reconnaissance de Jérusalem comme capitale commune et partagée, et la résolution de la question des réfugiés surtout au moyen d'indemnisations – la Paix maintenant prend soin de ne pas promouvoir ces idées dans une période où elles risqueraient d'être impopulaires. Elle se définit également comme un mouvement sioniste, au contraire de la plupart des organisations progressistes.

Proche des dirigeants des partis travailliste et de Meretz, la Paix maintenant se retient de critiquer publiquement les politiques et actions gouvernementales. Durant le mandat du premier ministre Ehoud Barak, elle était restée silencieuse devant ses tactiques à Camp David pour prouver l'intransigeance d'Arafat et, lorsque l'Intifada d'al-Aqsa a débuté, elle est restée silencieuse quant aux réponses disproportionnées d'Israël face aux manifestations palestiniennes. Même silence face à la diabolisation croissante des Palestiniens dans les médias. Plus récemment, elle a pris ses distances par rapport au mouvement des officiers et soldats qui refusent de servir dans les territoires.

En même temps, le déplacement de la société israélienne vers la droite a largement diminué le nombre de ceux qui soutiennent ce mouvement. Cherchant à éviter des manifestations trop clairsemées, elle a limité ses activités durant l'Intifada d'al-Aqsa. Sa stratégie consiste à attendre le moment où l'opinion publique désirerait entendre des voix de protestations et de mobiliser ensuite la majorité de ces voix.

En février 2002, en pleine escalade de la violence, la Paix maintenant a lancé la coalition de paix, en coopération avec les députés des partis Meretz et travailliste (menés par Yossi Beilin) et des Palestiniens modérés (derrière Sari Nusseibeh) – tous membres des élites dirigeantes. Cette nouvelle initiative avait pour ambition d'inciter les Israéliens à mettre un terme à l'occupation en qualifiant cela de « retour à nous-mêmes », c'est-à-dire retour à l'époque où Israël était certes plus restreint d'un point de vue géographique, mais plus sûr, plus uni et, surtout, comptait moins d'Arabes. La coalition de paix exige un retrait unilatéral des territoires. Alors que la gauche progressiste craint, quant à elle, qu'avec un retrait unilatéral qui ne

serait pas le produit de négociations, Israël ne revienne pas aux frontières de juin 1967 mais annexe de larges bandes de terres qui jouxtent la frontière. De surcroît, elle pense que cela ne résoudrait pas les questions les plus sensibles : celles des réfugiés et du statut de Jérusalem.

La Paix maintenant agit indépendamment du concept de solidarité avec les Palestiniens. Elle en appelle aux intérêts propres d'Israël : l'occupation nous tue, nous corrompt, canalise nos ressources et nous distrait d'autres questions d'importance. Cette approche ethnocentrique présente une faiblesse : elle ne prend pas en compte les problèmes des Palestiniens, et permet par conséquent au conflit de s'envenimer.

Le mouvement progressiste et pacifiste

Le mouvement progressiste pour la paix est composé de plusieurs petits groupuscules mais le nombre total de ses membres approche à présent celui de la Paix maintenant, du moins à l'aune du taux de participation aux manifestations. Le 9 février 2002, il a rassemblé à Tel Aviv environ 10 000 personnes, alors que une semaine plus tard, quelque 15 000 personnes seulement ont participé au rassemblement de la Paix maintenant – parmi lesquelles bon nombre de membres du mouvement de paix progressiste. Le caractère de ces deux rassemblements, à seulement une semaine d'intervalle, montre clairement quelques-unes des divergences entre les deux mouvements. Les leaders de la Paix maintenant n'ont pas pris part au rassemblement progressiste, de peur que les orateurs n'en appellent à un refus de tout service militaire dans les territoires et n'accusent le gouvernement israélien de « crimes de guerre », ce qui s'est produit. Autre différence : la Paix maintenant a donné la parole à des membres de la Knesset ainsi qu'à un haut fonctionnaire palestinien, alors que, lors du rassemblement progressiste, beaucoup d'orateurs étaient des citoyens arabes d'Israël, la moitié était des femmes et tous représentaient des organisations militantes de la base.

Les différences idéologiques au sein du mouvement progressiste sont relativement mineures. Un tout petit nombre préconise la solution de « l'État unique », permettant le plein droit au retour des réfugiés et l'élimination *de facto* d'Israël en tant qu'entité séparée. Mais la grande majorité est en faveur de deux États, chacun avec Jérusalem comme capitale, et de la solution du problème des réfugiés par la reconnaissance de leur droit au retour, mais en ne prévoyant qu'une mise en œuvre minimale, donnant la préférence à des compensations financières. Ces thèmes, que la Paix maintenant ne présente pas à ses membres israéliens de façon publique en hébreu, bien qu'ils apparaissent sur son site internet, sont des thèmes clés pour les militants progressistes.

Le début de l'Intifada d'al-Aqsa

Le mouvement progressiste a été lent à investir les rues après le début de l'Intifada d'al-Aqsa. Deux semaines après son début, le parti Hadash (communiste) tout comme le mouvement Gush Shalom ont organisé des manifestations à Tel-Aviv et Haifa (le 14 octobre 2000) réclamant la fin de l'occupation. Une manifestation importante de femmes a eu également lieu le 21 novembre 2000, à l'initiative du

Panorama des activités en Israël contre

mouvement Nouveau profil (un groupe de femmes anti-militaristes) afin de condamner l'assassinat par la police israélienne de treize Arabes israéliens durant les manifestations de solidarité à l'Intifada à l'intérieur du pays. À ces deux exceptions près, aucune autre action de protestation n'a été menée durant les trois premiers mois.

Cela a changé avec l'émergence d'un mouvement de paix des femmes unies (fondé le 8 novembre 2000) rassemblant neuf organisations, telles que la Coalition des femmes pour une paix juste, Bet Shalom (pour un partenariat israélo-arabe), Nouveau profil (qui soutient les objetteurs de conscience), Tandi (composé en majorité de femmes arabes associées au parti communiste israélien), et les Femmes en noir – des femmes qui, chaque semaine depuis la précédente Intifada (il y a 14 ans) manifestent en silence pendant une heure pour demander qu'un terme soit mis à l'occupation.

En dépit des différences politiques entre leurs organisations, un sentiment d'urgence a incité ces femmes à mettre en exergue un éventail de principes politiques au nom desquels toutes ont accepté de coopérer. Leur première action d'envergure a été menée le 29 décembre 2000 et semble avoir brisé l'inertie qui régnait, même parmi des organisations progressistes. Cet évènement a commencé par une grande conférence pendant laquelle des femmes israéliennes et palestiniennes se sont exprimées, et a été suivi par une action massive menée par le mouvement Femmes en noir, où 2 000 hommes et femmes tout de noir vêtus se sont tenus debout une heure durant, en silence, puis ont parcouru les rues de Jérusalem, arborant des slogans tels que : «La Palestine aux côtés d'Israël pour la frontière de 67», «Jérusalem, deux capitales pour deux États», «Donnons aux pauvres, pas aux occupants» et «Nous refusons d'être des ennemis».

Toutefois, malgré le nombre élevé de participants et en dépit des efforts déployés par un professionnel des relations publiques, les médias locaux comme les médias étrangers ont pratiquement ignoré cette action spectaculaire.

Des manifestations à la résistance active

La Coalition des femmes pour une paix juste a alors lancé une série d'actions de désobéissance civile contre le bouclage des territoires et le siège de villes et villages par l'armée israélienne. Lors de la première action (le 4 février 2001) dix-sept personnes ont été arrêtées – des femmes pour la plupart – pour s'être allongées sur la route afin d'empêcher les véhicules d'accéder au ministère de la Défense à Tel Aviv. Même si quelques photographes de presse ont pris des clichés du comportement violent de la police, aucun quotidien et aucune chaîne de télévision n'en a fait mention. Dans sa deuxième action (le 24 février 2001), les femmes de la Coalition ont cherché à forcer le poste de contrôle de Bethléem ; là encore, cela s'est soldé par des résultats spectaculaires, mais peu de couverture médiatique.

À l'heure actuelle, des organisations mixtes ont repris leurs initiatives et un esprit de «soutien conjoint» a vu le jour, chose assez rare dans les activités pour la paix durant la première Intifada. Cet esprit de coopération est également le résultat du sentiment d'urgence dû à l'escalade de

la violence et à l'isolement brutal imposé aux Palestiniens. Les partenaires habituels de ces actions étaient Gush Shalom, les Rabbins pour les droits de l'Homme, le Comité israélien contre la démolition de maisons, tous partisans d'une résistance non violente à l'occupation. Leur première action conjointe, le 23 mars 2001, à Rantis, petite ville palestinienne : environ 300 militants ont défié un groupe de soldats et ont remblayé à la main deux tranchées creusées afin d'empêcher les Palestiniens d'entrer ou de sortir de leur village. Après le départ des militants, les soldats ont placé de grands blocs de béton devant les tranchées et délibérément détruit certaines récoltes dans les champs. Depuis, les militants israéliens consultent toujours les Palestiniens pour savoir s'ils sont prêts à risquer de telles représailles et des caméras vidéos sont utilisées pour les filmer.

Les actions non violentes d'incivilité et la solidarité ont toujours fait partie intégrante des activités déployées par Ta'ayush. Mouvement fondé au printemps 2001 par des Israéliens juifs et arabes, Ta'ayush s'est spécialisé dans l'envoi de convois d'aide aux villages palestiniens – nourriture, médicaments et autres provisions. Des activités de cette sorte sont utiles à plus d'un titre : elles apportent un soutien matériel, attirent l'attention sur le calvaire des Palestiniens et opposent une résistance à l'occupation. Il s'agit d'un véritable pied de nez aux règlements de l'armée israélienne qui cherche à empêcher les Israéliens d'entrer dans les zones assiégées. Elle arrête quelquefois ceux qui y participent, attirant ainsi l'attention des médias. Ta'ayush se différencie par cette forte solidarité entre citoyens arabes et juifs d'Israël, qui se reflète notamment dans l'engagement à se protéger les uns les autres durant les actions dangereuses.

La stratégie d'incivilité non violente a été utilisée la première fois du côté israélien en 1998, lorsque l'ICAHD (Comité israélien contre la démolition de maisons) a entrepris de reconstruire les habitations détruites par l'armée. Elle a attiré l'attention de la communauté internationale sur cette question, surtout lorsque ces maisons rebâties ont été détruites à nouveau. L'ICAHD a poursuivi son programme de reconstruction, mais quand ceci s'est avéré de plus en plus difficile lorsque les mouvements à l'intérieur des territoires ont été sévèrement restreints, ils se sont tournés vers d'autres stratégies afin d'empêcher la démolition des maisons : actions de sensibilisation, poursuites judiciaires et blocage physique des bulldozers.

Les efforts d'une poignée de personnes audacieuses méritent également d'être mentionnés, notamment ces jeunes femmes, qui ont poussé la résistance un cran plus loin en se couchant sur le sol devant les bulldozers de l'armée israélienne et en s'enchaînant à des oliviers, afin d'empêcher d'autres destructions de foyers palestiniens, actions qui, invariablement, se sont soldées par des arrestations.

Le domaine des droits de l'homme

Des organisations israéliennes de défense des droits de l'homme réalisent un travail considérable dans ce domaine : B'Tselem, HaMocked (Hotline pour le droit des individus), l'Association pour les droits civils en Israël (ACRI), Médecins pour les droits de l'Homme, Machsom Watch, et

l'occupation des territoires palestiniens

bien d'autres. La documentation produite par ces organisations fournit une base factuelle de la plus haute importance pour les revendications formulées par les mouvements politiques. Leur professionnalisme a renforcé leur position vis-à-vis du public israélien et a attiré l'attention de la scène internationale.

Des protestations de rues de petits groupes de jeunes de vingt à trente ans ont eu lieu à diverses reprises durant l'Intifada d'al-Aqsa. Un de ces groupes a parcouru les rues de Tel-Aviv au moyen de deux voitures diffusant le message suivant : « Un couvre-feu a été décrété sur Tel-Aviv. Les habitants doivent regagner leurs demeures. Toute personne qui sera aperçue dans les rues après 19 h 30 risque d'être soumise aux procédures habituelles ». Il s'agit là, bien sûr, de la même annonce que celle utilisée par l'armée pour imposer des couvre-feu sur les zones palestiniennes. Trois des militants ont été arrêtés au motif qu'il « terrorisent la population ».

Dans la même veine, le groupe *Passover Closure Group* a littéralement assiégié Kokhav Ya'ir, un quartier huppé où résident plusieurs généraux israéliens. L'annonce faite disait : « Kokhav Ya'ir est un quartier habité par plusieurs généraux de l'armée qui mettent en danger notre sécurité ainsi que la sécurité de la région tout entière. Ainsi, pour des raisons de sécurité, demain jeudi 11 avril, nous assiégerons cette ville afin d'empêcher ces individus dangereux de quitter la zone pour vaquer à leurs activités répréhensibles ». Encore un moyen de se moquer des méthodes de l'armée israélienne.

Un autre groupe du nom de *ReFrame* a organisé une marche à travers Jérusalem dans laquelle les participants arboraient des panneaux appelant à la « restauration du mandat britannique ». Ils ont peut-être semé la confusion parmi certains passants, mais le message était clair : l'administration colonialiste de la Palestine par les Britanniques était, à bien des égards, bien moins pénible que l'occupation israélienne. Ces actions organisées par des jeunes souvent audacieux et bourrés d'humour permettent d'exposer au grand jour les absurdités de l'occupation.

Le refus de servir sous l'armée de l'occupation

L'action publique anti-occupation la plus efficace et la plus retentissante à ce jour a été l'élaboration d'un texte publié par le journal *Ha'aretz* le 25 janvier 2002 dans lequel 52 officiers de réserve et soldats de l'armée israélienne ont exhorté leurs camarades soldats à ne plus servir sous les ordres de l'armée d'occupation. Ce texte faisait état des références sionistes de ses auteurs, puis de leur intention de ne plus continuer les combats dans les territoires « qui ont pour but de dominer, d'expulser, d'affamer et d'humilier un peuple tout entier ». Déclaration retentissante dans un pays où l'armée est élevée au rang de vache sacrée.

Cette déclaration a attiré l'attention des médias nationaux et internationaux et provoqué des tentatives furieuses du gouvernement et de l'armée pour limiter les dégâts. Les réservistes ont répondu par la publication, semaine après semaine, de nouveaux tracts, accompagnés d'encore plus de signatures d'officiers de réserve et de soldats refusant de servir l'occupation.

Jusqu'à la publication de la lettre des officiers de réserve au début 2002, la résistance à l'armée était continue mais ne faisait pas les gros titres en Israël, et elle n'était pas toujours sous-tendue par des idéologies.

Les efforts de coopération avec les Palestiniens

L'injonction faite aux Palestiniens de ne pas être en relations avec les Israéliens – en vigueur depuis des années, mais renforcée depuis l'Intifada d'al-Aqsa – a mis un terme aux activités de coopération. La plupart des activités conjointes – dialogue, projets universitaires, programmes scolaires, activités de paix et autres – ont pris fin purement et simplement. Alors que certains Palestiniens, individuellement, continuent à épauler le mouvement de paix israélien, la coopération n'existe plus ou seulement de façon sporadique.

L'une des seules actions de coopération a eu lieu le 14 avril 2001, et a été particulièrement mémorable. Quelque 200 Palestiniens, Israéliens et militants internationaux ont forcé le poste de contrôle de Bethléem et ont prononcé des discours de solidarité à la cause commune : la fin de l'occupation. Cet évènement était organisé et soutenu par le *Center for Rapprochement*, une organisation de paix palestinienne basée dans la ville de Beit Sahur, non loin de Bethléem. Du côté israélien, il a été soutenu par la Coalition des femmes pour une paix juste, *Gush Shalom*, Rapprochement et le Comité contre la démolition des maisons. Le soutien international émanait de l'Italie, de l'Allemagne, des USA, d'Angleterre et de France.

Des messages conjoints concernant les caractéristiques spécifiques de l'accord de paix, c'est ainsi qu'avait procédé, il y a plusieurs années, le *Jerusalem Link* – un mouvement pacifiste de femmes israélo-palestinien –; malheureusement le pan palestinien du Mouvement a abandonné cette coopération lorsque l'Intifada a débuté. Bien qu'Arafat ait personnellement adouci sa position face à cette coopération avec les ONG israéliennes, l'autorisant sous réserve qu'elles répondent à un certain nombre de critères, les tentatives de coopération ont été quelquefois tuées dans l'œuf par des groupes nationalistes ou islamistes sur le terrain et même par des Palestiniens modérés lorsque la violence d'un côté ou de l'autre s'est exacerbée.

En conclusion, même si certaines activités anti-occupation en Israël sont dues à des efforts de solidarité avec les Palestiniens, et d'autres motivées par le désir de mettre un terme aux souffrances israéliennes, toutes ont le même objectif final : en finir avec le contrôle oppressif d'Israël sur les territoires palestiniens. Ces efforts, couplés à une escalade de violence intolérable au sein d'Israël et au soutien croissant pour la Palestine, ont conduit à une plus large acceptation de la part des Israéliens du caractère inéluctable de la création d'un État palestinien. Cela ne peut que nous permettre d'espérer.

* Gila Svirsky est membre du mouvement des Femmes en noir depuis sa fondation en 1988 et co-fondatrice de la Coalition des femmes pour une paix juste. Arrêtée à plusieurs reprises pour « actes d'incivilité » lors de protestations contre l'occupation, elle est également directeur exécutif de Bat Shalom (le pan israélien du mouvement *Jerusalem Link*), présidente de B'Tselem et membre du conseil d'administration de l'ACRI (Association des droits civils en Israël).

Les poursuites contre le député palestinien à la Knesset Azmi Bishara *par Gilles Manceron**

Les poursuites engagées par le gouvernement israélien contre le député à la Knesset Azmi Bishara, leader du parti Balad (Assemblée nationale démocratique), a connu son dernier épisode en date, le 9 juin 2002, devant le Tribunal de Nazareth. Les juges doivent faire connaître leur décision sur la tenue d'éventuels procès.

Azmi Bishara, âgé de 45 ans, est député à la Knesset depuis 1996. Né à Nazareth, dans une famille chrétienne, il est devenu, après des études de philosophie à Haïfa puis en Allemagne, le leader du parti Balad, qui est, avec les communistes et les islamistes, l'une des trois principales forces politiques chez les Arabes d'Israël. La Knesset a décidé le 7 novembre 2001, sur la requête du procureur général Elyakim Rubinstein, de lever son immunité parlementaire afin de permettre deux procédures judiciaires contre lui. Une première pour l'organisation de voyages en Syrie, et une autre pour des déclarations faites en Israël et en Syrie. Dans les deux cas, la défense plaide l'illégalité des poursuites.

La première procédure

Dans la première affaire, un procès a commencé le 10 décembre 2001 à Nazareth contre le député et ses deux assistants parlementaires. Tous trois y ont été accusés d'avoir aidé huit cents citoyens arabes israéliens à se rendre en Syrie en autobus, via la Jordanie, pour rencontrer des membres de leur famille exilés depuis 1948. En tout, dix-neuf visites ont été organisées entre novembre 2000 et juillet 2001.

Le jour du procès, l'arrivée d'Azmi Bishara et de ses défenseurs sur le parvis du Palais du justice de Nazareth a fait l'objet d'une manifestation pacifique de soutien de la part d'une centaine de Palestiniens d'Israël, qui brandissaient des pancartes et criaient des slogans en sa faveur. Parmi eux, plusieurs dizaines de personnes âgées venues remercier le député de les avoir aidées à rencontrer les membres de leur proche famille dont ils étaient séparés depuis plus d'un demi-siècle. Une manifestation sans aucun incident. Cela n'empêchera pas les services de sécurité israélien d'interdire le parvis à de telles manifestations lors du procès de juin 2002.

La défense d'Azmi Bishara, confiée à l'association Adalah («Justice» en arabe), association de défense des droits collectifs des Arabes israéliens et assurée par Hassan Jabareen et Jamil Dakwar, a contesté comme illégales les poursuites engagées contre le parlementaire, tout comme la levée de son immunité par la Knesset, qualifiée de manœuvre politique contre lui et son parti.

Elle a fait valoir que, en tant que membre de la Knesset, ses déplacements en Syrie étaient parfaitement légaux. Le passeport spécial délivré aux parlementaires lui donne la possibilité comme à tous les membres de la Knesset de voyager comme il le veut à l'étranger. En tant que député, il n'est donc pas soumis aux limitations de la liberté de circulation prévue dans la loi de sécurité (loi 5709-1948) et ses propres déplacements en Syrie ne peuvent pas lui être reprochés. La défense a

souligné, par ailleurs, que la loi de sécurité de 1948, invoquée par l'accusation, contient des dispositions manifestement caduques : dans la liste des pays ennemis où les déplacements des citoyens israéliens devraient faire l'objet d'une autorisation préalable, figurent l'Égypte et la Jordanie qui ont noué entre temps des relations avec Israël.

Par ailleurs, ces poursuites visent Bishara et ses assistants parlementaires, alors que rien n'a été engagé contre les personnes qui ont voyagé en Syrie. Comment poursuivre un éventuel délit d'assistance à des déplacements qualifiés d'illégaux si aucun déplacement illégal n'est poursuivi?

La défense a aussi souligné le but humanitaire des efforts d'Azmi Bishara pour organiser ces visites de personnes souvent âgées dont les familles avaient été forcées de fuir la Palestine pour se réfugier en Syrie pendant la guerre de 1948 et qui étaient empêchées par les autorités israéliennes de retourner chez elles, même temporairement. Dans ces conditions, il était du devoir de l'État d'Israël de faciliter la réunification des familles, un devoir qui repose sur le droit international et différentes conventions des Nations unies. En organisant ces visites, Azmi Bishara n'a fait qu'exercer ses responsabilités de parlementaire.

Après avoir reçu les conclusions écrites de la défense et de l'accusation, la Cour n'a toujours pas pris sa décision quant à la reprise ou non du procès.

La deuxième procédure contre Azmi Bishara

Un deuxième procès s'est ouvert le 21 février 2002 à Nazareth. Azmi Bishara y était accusé, cette fois, d'incitation et de soutien à des organisations terroristes, sur la foi de deux discours : le 5 juin 2000 dans la ville arabe d'Israël d'Um al-Fahem, et le 10 juin 2001 à Kardaha en Syrie. Il lui est reproché d'avoir fait l'éloge du droit de résistance à l'occupation israélienne au sud-Liban. L'accusation lui reproche d'avoir fait l'apologie d'une organisation terroriste, en l'occurrence le Hezbollah, en violation des articles 4 (a), 4 (b) et 4 (g) de l'Ordonnance de prévention du terrorisme de 1948 (loi 5708-1948). En réalité, dans ces discours, Azmi Bishara a réaffirmé le droit des peuples à la résistance contre une occupation étrangère, donnant comme exemple la résistance libanaise qui a conduit à la fin de l'occupation israélienne du sud-Liban.

C'est la première fois qu'un élu israélien est traduit en justice sur la base d'un délit d'opinion, un dérapage très dangereux, dans une période où l'amalgame entre résistance et terrorisme sert de justification à des atteintes graves aux règles les plus élémentaires de la démocratie.

Le 9 juin 2002, après l'audience de février où la défense avait exposé ses arguments, le procureur en chef du district de Jérusalem et second procureur général de l'État, M. Moshe Lador a ouvert l'audience en répondant oralement aux arguments préliminaires déposés par la défense en février sur l'illégalité des poursuites. Dans un exposé d'environ six heures,

M. Lador a longuement développé son argumentation sur les points suivants :

1. *Dans ses discours, Azmi Bishara a appelé les Arabes à suivre la stratégie de résistance à Israël des Libanais du sud-Liban, prenant ainsi place aux côtés des ennemis de l'État.*
2. *Cette « incitation à la rébellion », n'est pas couverte par l'immunité parlementaire.*
3. *Les discours d'Azmi Bishara ne sont pas des improvisations mais des déclarations parfaitement programmées visant à conseiller les Arabes sur les meilleurs moyens de combattre Israël.*
4. *Avec de telles déclarations, Azmi Bishara ne peut pas être élu à la Knesset après le vote des nouvelles lois qui interdit à une personne ou à un parti de se présenter au parlement s'ils soutiennent, explicitement ou implicitement, une lutte armée contre Israël.*

L'accusation a montré que les poursuites contre Azmi Bishara étaient extrêmement importantes pour l'État d'Israël et annonçaient les nouvelles lois limitant l'accès au parlement. Elle n'a cessé de répéter que l'objectif du gouvernement était de faire obstacle à la réélection d'Azmi Bishara et à la représentation de son parti à la Knesset.

En réponse aux arguments de la défense présentés en février, l'accusation a dit que la décision du procureur général de poursuivre Azmi Bishara a été prise après une réunion d'une vingtaine de juristes qui ont pris une décision unanime. Le procureur a admis s'être concerté avec le Service de sécurité générale (Shabak) et le premier ministre puisque l'intéressé était un membre du parlement. Il a nié que ce procès relevait plus de raisons politiques que de considérations juridiques, affirmant, au contraire, que les poursuites comprenaient le risque de susciter une exploitation politique de la part des partisans du député et qu'elles ont été décidées en dépit des tentatives de la défense de susciter l'attention des médias.

La défense a demandé l'opinion comme expert du professeur Ziev Maoz, l'un des meilleurs spécialistes du Hezbollah en Israël. Son avis est que le Hezbollah est une organisation de guérilla et non une organisation terroriste.

L'audience, à laquelle assistaient plusieurs observateurs internationaux, avocats et juges de différents pays d'Europe, et représentants d'organisations de défense des droits de l'homme a duré tard dans la soirée, les juges ayant pris la décision exceptionnelle d'autoriser une prolongation de la séance : les avocats n'avaient jamais vu une audience durant ainsi environ dix heures d'affilée...

La défense ayant répondu oralement, le juge lui a donné un délai supplémentaire de deux mois pour remettre ses conclusions par écrit et a accordé un délai d'un mois supplémentaire à l'accusation pour les siennes.

L'enquête contre l'association Adalah

Dans cette seconde procédure aussi, la défense a été assurée de manière efficace par l'association Adalah, en particulier par Hassan Jabareen, Jamil Dakwar et Marwan Dalal. Conséquence probable de leur efficacité et de leur compétence, une enquête a été décidée le 19 août 2002 sur les activi-

tés d'Adalah, en particulier sur sa gestion financière, cette association étant accusée d'irrégularités de gestion et de liens avec un parti politique.

Le directeur général d'Adalah, Hassan Jabareen, a précisé que l'association avait été enregistrée comme association non gouvernementale depuis décembre 1997 : « Adalah est un centre pour les droits de l'homme sans affiliation politique, qui a été et continue à être géré conformément aux lois israéliennes ».

Les représentants de différentes ONG locales ont décidé de réagir en commun à ces « décisions abusives ». Adalah a envoyé une lettre au procureur général Elyakim Rubenstein pour demander l'annulation de la décision, expliquant qu'Adalah n'avait été l'objet jusqu-là d'aucune demande d'information ni informée d'une quelconque suspicion sur sa gestion.

Adalah estime que cette enquête a une motivation politique. Pour ses responsables, c'est l'ensemble des organisations arabes qui sont visées. L'association a signalé par ailleurs que ses bureaux avaient été l'objet d'un cambriolage deux semaines avant cette décision d'enquête. Selon le site internet Arabs48, les cambrioleurs, qui semblaient extrêmement professionnels, ont pris différents documents et disques durs d'ordinateurs concernant l'affaire du camp de Jénine et d'autres affaires importantes sur lesquelles travaille Adalah.

Pour Azmi Bishara comme pour ses défenseurs, la décision de levée de l'immunité parlementaire, les deux procédures, tout comme les agressions et poursuites contre Adalah sont clairement politiques. Ces faits s'ajoutent aux tentatives continues de la part des forces de sécurité israéliennes et du gouvernement israélien d'entraver l'expression de la minorité arabe palestinienne d'Israël et de ses représentants. On demande sans cesse aux Arabes d'Israël d'apporter la preuve de leur « loyauté » vis-à-vis de l'État. « Or notre citoyenneté israélienne est un compromis historique, explique Bishara. Nous ne sommes pas solidaires de l'ensemble de la politique israélienne. Par exemple, la guerre faite actuellement par l'armée israélienne à l'autorité palestinienne n'est pas notre guerre. Nous sommes solidaires des Palestiniens ».

* Gilles Manceron était, lors des procès des 10 décembre 2001 et 9 juin 2002 au Tribunal de Nazareth, chargé par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) de la représenter comme observateur. C'est Michel Tubiana, président de la Ligue des droits de l'homme et vice-président de la FIDH, qui représentait la Fédération internationale lors du procès du 21 février 2002.

Citizen Bishara

Un film intitulé *Citizen Bishara*, documentaire de 52 minutes, a été réalisé par **Simone Bitton** (2001. Coproduction Cinétélévén/Arna Productions).

D'avril 1999 à février 2001, la réalisatrice a suivi **Azmi Bishara** dans son travail parlementaire, dans ses campagnes électorales et dans sa réflexion sur la citoyenneté, les minorités nationales et la démocratie. Diffusion : Centre d'information alternative (40 Euros).

Le Centre d'information alternative (6, boulevard Bonne Nouvelle 75010 Paris) est aussi à l'initiative d'un Comité de soutien à **Azmi Bishara**.

Témoignage de Gaza

par Pierre Dupetit,
résident français à Gaza

« Mesures de sécurité ». Israël a découvert trois mots capables d'expliquer l'inexplicable et de justifier l'injustifiable. Cette formule magique lui permet de violer impunément tous les accords, toutes les conventions, et de rendre chaque jour un peu plus infernale la vie à Gaza.

Gaza : une bande de terre de 40 km sur 10, coincée entre Israël et la mer, surpeuplée (1 200 000 habitants, plus de 3 000 au kilomètre carré), et sans cesse grignotée par l'extension des colonies.

En septembre 2000, 5 000 colons occupaient environ un quart du territoire de Gaza et se réservaient l'accès à près de la moitié de la côte. Ils en occupent maintenant davantage encore puisque, « par mesure de sécurité », des zones tampons contrôlées par Israël s'étendent progressivement et réduisent toujours un peu plus la peau de chagrin du territoire autonome. Pour accéder à ces colonies, presque toutes situées sur la côte, des routes réservées, interdites aux Palestiniens, traversent le territoire autonome. Leur sécurité et celle de colonies justifie la présence de milliers de soldats, d'hélicoptères de combats, de centaines de tanks et de véhicules blindés en tous genres. « Par mesure de sécurité » il y a des villages de Gaza, ou des camps de réfugiés, où les tanks et les bulldozers peuvent surgir au milieu de la nuit, et dont les habitants, réveillés par le bruit des machines et des tirs, n'ont que quelques minutes pour s'enfuir avant que les murs s'effondrent sur eux : trop près de la route, de la frontière ou d'une colonie

ces maisons pourraient servir de poste de tir à des terroristes embusqués ! Pas moins de 700 familles ont ainsi perdu leur maison depuis Septembre 2000. C'est ainsi, par exemple, qu'en l'espace de quelques heures, une nuit de janvier dernier, l'armée a rasé 58 maisons du camp de réfugiés de Rafah. Le gouvernement a certes reconnu par la suite que la destruction de certaines de ces habitations aurait pu être évitée mais, pour assurer la sécurité du poste militaire voisin, ce nid de terroristes devait être supprimé ! Et c'est aussi parce qu'ils pouvaient abriter des terroristes que plus de 300 000 arbres ont été arrachés. Quand la paix reviendra les paysans gazaouis pourront replanter des oliviers... pour la récolte de leurs petits-enfants.

Pour faciliter le déplacement des colons, Israël a installé des barrages, à l'intérieur même du territoire « autonome », sur l'unique route palestinienne qui traverse Gaza du nord au sud : l'armée garde les intersections avec les routes réservées. Dès qu'un véhicule de colon est annoncé, la route palestinienne est bloquée. Se rendre d'un bout à l'autre de la bande de Gaza ne prenait pas plus d'une heure il y a deux ans. Avec les nouvelles mesures de

sécurité, cela prend maintenant 5 ou 6 heures, quand l'armée ne décide pas purement et simplement de fermer la route, coupant Gaza en tronçons étanches pendant plusieurs jours. Ces fermetures se font à l'improviste et les habitants de Gaza peuvent être dans l'incapacité pendant plusieurs jours de regagner leur maison alors qu'ils n'en sont qu'à quelques kilomètres. La situation est pire encore pour ceux qui ont la malchance d'habiter à l'intérieur d'une enclave israélienne. C'est ainsi que les habitants de Mawassi, petit village palestinien encerclé par les colonies, vivent en état de siège depuis deux ans. Les enfants éprouvent les pires difficultés à sortir du village pour se rendre à l'école et les organisations humanitaires à y entrer pour apporter une assistance pourtant vitale.

Par mesure de sécurité, Gaza est totalement isolée du monde extérieur : la sortie vers l'Egypte est contrôlée par l'armée d'occupation et la frontière avec Israël est imperméable. Cet isolement d'ailleurs est si parfait qu'Israël a récemment entrepris d'expulser vers cette grande prison à ciel ouvert les « familles de terroristes » de Cisjordanie qu'aucun tribunal ne peut légalement condamner.

Il était naguère possible pour les travailleurs

Adresses utiles

Associations israéliennes et palestiniennes membres de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) :

ACRI - Jerusalem
P.O.B. 35401 Jerusalem, Israel 91352
Tel : 02 652-1218/Fax : 02 652-1219
<http://www.nif.org/acri>

B'Tselem - Jerusalem
8 HaTa'asiya St. (4 th Floor),
Jerusalem 93420, Israel
Tel : 02-6735599/Fax : 02-6749111
<http://www.btselem.org>

Palestinian Center for Human Rights - Gaza
Raji Sourani, Director
29 Omar El Mukhtar St., El Remal, PO Box

1328, Gaza, Gaza Strip
Tel/Fax : 082 824 776/082 825
893/082 823 725
Raji'sMobile : 059 412 919
www.pchrgaza.org

LAW - Jerusalem
Khader Shkhirat, Director
Chawki Issa, Executive Director
P.O.Box 20873, Jerusalem
Tel : 02 583 3430/583 3530/
583 3537 / Fax : 02 583 3317
<http://www.lawsociety.org>
Khader's Mobile : 054 787 420
Chawki's mobile : 050 219 747

Autres associations israéliennes et palestiniennes :

The Public Committee Against Torture in Israel - Jerusalem
Hannah Friedman, Executive Director

Tel. 972-2- 5630073/
Fax. 972-2-5665477
Hannah's mobile : 056 556 442
Home : 02 624 3734

Al Haqq - Ramallah
Main St., Ramallah, P.O. Box 1413, West Bank, Palestinian Authority
Tel : 02 2956421 ou 2954646/
Fax : 2 2954903
<http://www.alhaq.org>

Arab Association for Human Rights - Nazareth
Mary's Well Street - PO Box 215 - 16101 Nazareth
Tel : 04 6561923/Fax : 04 656 4934
<http://www.arabhra.org/>

Gaza Community Mental Health Programme
P.O. Box 1049, Gaza, Palestinian Authority
Tel : 7 2865949 or +972 7 2824073 or +972 7 2825700/
Fax : +972 7 2824072
www.gcmhp.net

palestiniens, main d'œuvre bon marché très recherchée par les entrepreneurs israéliens, d'obtenir un permis les autorisant à se rendre pour la journée en Israël. Près de 100 000 hommes traversaient ainsi quotidiennement, avant l'aube, l'unique point de passage, et rentraient le soir (il leur a toujours été interdit de passer la nuit en Israël). Depuis bientôt deux ans les mesures de sécurité ne le permettent plus. Seuls 6 000 travailleurs journaliers palestiniens peuvent encore se rendre en Israël... lorsque le *checkpoint* est ouvert. Ces 100 000 salaires aujourd'hui perdus constituaient la principale source de revenu pour un demi million de personnes.

À plusieurs reprises, par « mesure de sécurité » sans doute, la frontière a été également étanche à la circulation des marchandises. Certes le gouvernement d'Israël a toujours veillé à ce que les produits de base (aliments, médicaments, essence) ne manquent pas trop longtemps, pour ne pas susciter de scandales humanitaires. Mais ces blocus à répétition n'en ont pas moins eu des effets désastreux sur la fragile économie locale.

Selon les dernières enquêtes, près de 70 % des Palestiniens de Gaza vivent désormais sous le seuil de pauvreté et leur nombre ne cesse

d'augmenter. 50 % de la population active est au chômage et beaucoup n'ont plus d'autre source de revenu que l'aide humanitaire ou la solidarité familiale. La population de Gaza n'a jamais été riche mais elle a toujours manifesté une grande dignité : à Gaza on ne montre pas sa misère. Il y a quelques mois encore, seul un œil attentif pouvait distinguer les signes du désastre économique. Aujourd'hui, il n'est plus possible d'être trompé par les apparences. L'argent s'échange de moins en moins et, après les travailleurs en Israël, les employés des entreprises locales atteintes par le blocus et les difficultés de déplacements internes, les petits producteurs agricoles empêchés d'exporter leur production, ce sont désormais les propriétaires de toutes les petites échoppes qui n'arrivent plus à vendre faute de clients. Le coiffeur, le marchand de jouets, le boucher continuent de gérer leur petit commerce en faillite mais ne perdent plus une occasion de demander à leurs clients étrangers s'ils ne pourraient leur trouver un emploi dans une organisation internationale ou une ONG, n'importe quel travail qui pourrait leur assurer un revenu fixe bien inférieur à ce qu'ils gagnaient pourtant il y a peu encore.

Conséquence logique,

ce sont maintenant des chiffres alarmants sur le taux de malnutrition qui circulent. Sous le regard impassible du reste du monde, Gaza vit la chronique d'une catastrophe humanitaire annoncée, provoquée, et peut-être programmée, « par mesure de sécurité ».

Les « mesures de sécurité » conduisent paradoxalement Israël à détruire de façon systématique toute l'infrastructure palestinienne de police et de justice. Gaza et la Cisjordanie sont certainement les seuls endroits au monde où, en vertu de « mesures de sécurité renforcées », il ne restera bientôt plus une prison ou un commissariat. Cette suppression pourrait faire penser qu'Ariel Sharon a des conceptions très progressistes de la sécurité, si sa « justice » n'était pas si expéditive : on ne compte plus à Gaza ni les assassinats par missile ni les rafles dans les camps. Or, nouveau paradoxe, dans ce territoire sans police où la misère est grandissante, la criminalité reste négligeable.

Les « mesures de sécurité » sont en fait les seules relations entre Israël et Gaza. Le gouvernement d'Ariel Sharon ne fait officiellement ni répression ni destructions : son but n'est ni de punir ni de

saccager l'embryon d'un futur État palestinien. Il « prend des mesures de sécurité » !

Gaza ne représente pourtant aucun danger pour la sécurité d'Israël (aucun attentat en Israël n'a été mené depuis Gaza) et la majorité des Israéliens est tout à fait consciente que les colonies ne sont pas viables. La terre de Gaza n'ayant de forte valeur ni religieuse ou symbolique ni économique ou stratégique, ces colonies, dont la protection s'avère dangereuse pour les soldats et coûteuse pour l'État, ont d'ailleurs une image négative dans de larges secteurs de la population israélienne. Mais les colonies de Gaza ont certainement été considérées par les gouvernements israéliens comme une monnaie d'échange. Leur évacuation serait une « concession » facile à faire en échange d'autres concessions, nettement plus douloureuses, exigées des Palestiniens. Mais pour Ariel Sharon, l'heure n'est pas à la négociation, et l'État continue au contraire d'investir dans de nouvelles infrastructures pour les colonies ou leurs voies d'accès, comme la toute récente construction d'un pont. Pourquoi se retirer, alors que la protection de ces quelques centaines de colons fournit un arsenal sans fin de « mesures de sécurité » ?

Director(s) : Dr Eyad El-Sarraj, Chairman of the Board of Directors
Contact person(s) : Dr Ahmad Abu Tawahina, Executive Director

Al Mezan Center for Human Rights – Gaza
P.O. Box 2714, Main St., Jabalia Camp, Gaza Strip, Palestine
Tel. 00 972 (0) 8 2453555 /
Fax 00 972 (0) 8 2453554
<http://www.mezan.org>

Adalah - The Legal Center for Arab Minority Rights in Israel - Shfaram
Ghassan Jabreen, Director, or
Rina Rosenberg
Main Office : PO Box 510 Shfaram 20200
ISRAEL
Tel : 04-950-1610/Fax : 04-950-3140
Negev Office : 28 Reger Ave, Room 35, Beer Sheva
Tel : (972)-8-655-0740/
Fax : (972)-8-665-0853
www.adalah.org

Physicians for Human Rights -Israel (PHR)

P.O.B. 592 - Tel Aviv 61004
Tel : 03-566-4526/Fax : 03-566-2527
« Miri » Miri@phr.org.il
New website : www.phr.org.il
New e-mail address : mail@phr.org.il

Alternative Information Center (AIC)

Co-Directors : Michael Warschawski, Adel Samara P.O.B. 31417, 6 Koresh St., Jerusalem,
Tel : 02-6241159/Fax : 02-6253151
(In Bethlehem : Tel : 02-740585)
E-mail : aicmail@trendline.co.il/Web : <http://www.alternativenews.org>

Israeli Committee Against House Demolition

Coordinator : Jeff Halper
icahd@zahav.net.il
Tel : 972 50 651 425.

La Paix Maintenant

Adresse du site francophone : <http://www.lapaixmaintenant.org/>
Site web en Israël : <http://www.peacenow.org.il/>
Adresse : PO Box 29828, Tel Aviv, Israel
Telephone : 972 3 566 32 91,
972 2 566 06 48 Fax : 962 3 566 32 86

Femmes israéliennes et palestiniennes

Palestinian and Israeli Women
Adresse du site : <http://www.batshalom.org/>



Jénine, Hopital de l'UNRWA,
19 avril 2002
Impacts de balles



Jénine, Hopital de l'UNRWA,
19 avril 2002.
Hall d'entrée criblé d'éclats
d'une grenade à
fragmentation



Jénine, Hopital de l'UNRWA,
19 avril 2002
Pèse-bébé criblé de balles

Rapport d'une mission internationale d'information Naplouse, Jénine, avril 2002

Témoignages

Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien (CCIPPP) avec le soutien de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)

Si la Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien a décidé, avec le soutien de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme, de publier les témoignages recueillis par les membres de la treizième et quatorzième mission civile, c'est parce que, dans leur brutalité, ils illustrent mieux que tous les discours ce que fut l'opération militaire menée par l'armée israélienne.

Au prétexte de répondre à des attentats commis sur des civils israéliens, attentats dont il faut réaffirmer le caractère intolérable, c'est toute une population qui a été atteinte. C'est toute l'infrastructure civile de l'Autorité palestinienne qui a été visée. La « correction » ainsi infligée n'est plus alors l'expression d'un souci de sécurité, mais la volonté délibérée de ramener les Palestiniens à un état de survie.

Dans ces conditions, le débat sur le nombre de morts, qu'il s'agisse de civils ou de militants ou de militaires, n'a plus qu'une importance relative : chaque mort est de trop.

Les missions ont atteint Ramallah le 14 avril 2002. Elles se sont ensuite rendues à Naplouse, le 15 avril 2002 et elles sont arrivées au camp de Jénine le 18 avril 2002 où leurs membres ont séjourné jusqu'au 24 avril 2002. L'ensemble des témoignages qui en ressortent et les photos qui les accompagnent peuvent être décriés ou contestés ; il reste que même à supposer erreur ou exagération, les faits relatés sont concordants et suffisamment précis pour qu'ils méritent publication. De plus, l'enquête de l'ONU n'a pas pu avoir lieu. Il faut souligner, à cet égard, l'intolérable comportement d'un gouvernement qui empêche que la vérité soit au moins approchée en s'opposant à une délibération unanime du Conseil de sécurité.

Le mépris ainsi affiché de la légalité internationale laisse perplexe quant à la volonté du gouvernement israélien de respecter ses engagements internationaux. Et il est parfaitement regrettable que le secrétaire général de l'ONU ait cru devoir céder face à l'obstruction du gouvernement israélien. On voit bien la conséquence d'une telle situation. Le gouvernement d'Israël pourra continuer à soutenir que les accusations portées contre son armée relèvent de la propagande et ceux qui seraient tentés de transformer en propagande la tragédie vécue par le peuple palestinien pourront le faire en arguant de la mauvaise foi évidente des autorités israéliennes. La vérité, pourtant due aux victimes comme aux citoyens d'Israël, restera très partiellement connue. Il peut en résulter une impunité, sans doute recherchée comme telle, des auteurs de violations graves de la quatrième convention de Genève et à ses protocoles additionnels.

Ces dispositions ont été, à la lecture des témoignages comme à la vue des documents visuels produits, violées de manière grave et répétée :

- En refusant les soins nécessaires aux blessés et en refusant toute aide aux personnes exposées à un grave danger (par exemple, celles qui ont pu être enfouies sous les décombres), l'armée d'Israël a violé les articles 4 et 16 de la quatrième convention de Genève et, dans le cas des combattants, l'article 3 de la première convention.
- En soumettant les hôpitaux à des attaques, en s'en prenant au personnel médical, en tirant sur les ambulances et en empêchant les blessés d'être soignés, l'armée d'Israël a violé les articles 16, 18, 20 et 21 de la quatrième convention de Genève.
- En n'autorisant pas l'acheminement de vivres et de médicaments, c'est l'article 23 de la quatrième convention de Genève qui a été violé.
- En commettant des actes de pillage et de destructions de demeures civiles, dénuées d'intérêt militaire, c'est l'article 16 de la convention de Genève qui a été violé. Les actes ainsi perpétrés en violation flagrante des conventions de Genève sont à l'évidence constitutifs de crimes de guerre. En l'absence d'enquête internationale officielle, il n'est pas possible de déterminer si ces violations constituent des actes isolés ou reflètent une attitude constante. Il n'en demeure pas moins qu'ils engagent la responsabilité de l'autorité politique israélienne : en entreprenant cette action militaire au sein d'une population civile, face à des forces armées disposant d'un équipement militaire sans commune mesure avec celui de son armée, l'autorité politique israélienne a délibérément pris le risque de voir la population civile subir les conséquences gravissimes de cet engagement. De plus, en refusant la mise en œuvre de la commission d'enquête de l'ONU, l'autorité politique israélienne organise l'opacité sur les violations du droit humanitaire qui ont pu être commises, et, dès lors, favorise l'impunité de leurs auteurs alors qu'il leur appartient de les faire sanctionner par les tribunaux compétents.

Les photos ci-contre sont extraites du rapport, dont l'intégralité peut être obtenue auprès de la CCIPPP ou de la FIDH :

Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien (CCIPPP)

21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris Télescope et télécopie : 01 42 54 71 23 E-mail : ccipp@club-internet.fr Site : www.protection-palestine.org

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)

17, passage de la Main d'or, 75011 Paris Tél. : 01 43 55 25 18 Télescope : 01 43 55 18 80 E-mail : fidh@fidh.org Site : www.fidh.org



Naplouse, 15 avril 2002

Naplouse, Hopital de Rafidia, 15 avril 2002. Cadavres d'enfants entreposés dans un camion frigorifique





Naplouse, 15 avril 2002. Ambulance détruite devant le Centre du Croissant-Rouge





Naplouse, 15 avril 2002
Centre du Croissant-Rouge atteint par un missile. Vue de l'extérieur



Naplouse, 15 avril 2002
Pharmacie détruite à proximité de la vieille ville



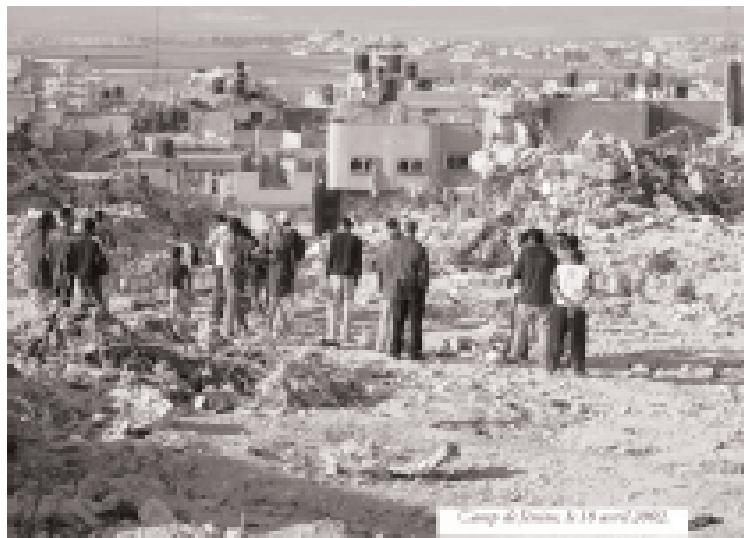
Naplouse, 15 avril 2002
3 ambulances dans le jardin de l'hôpital de Rafida

page de droite **Camp de Jénine, le 18 et le 19 avril 2002**



Naplouse, 15 avril 2002
Centre du Croissant-Rouge atteint par un missile. Vue de l'intérieur





Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



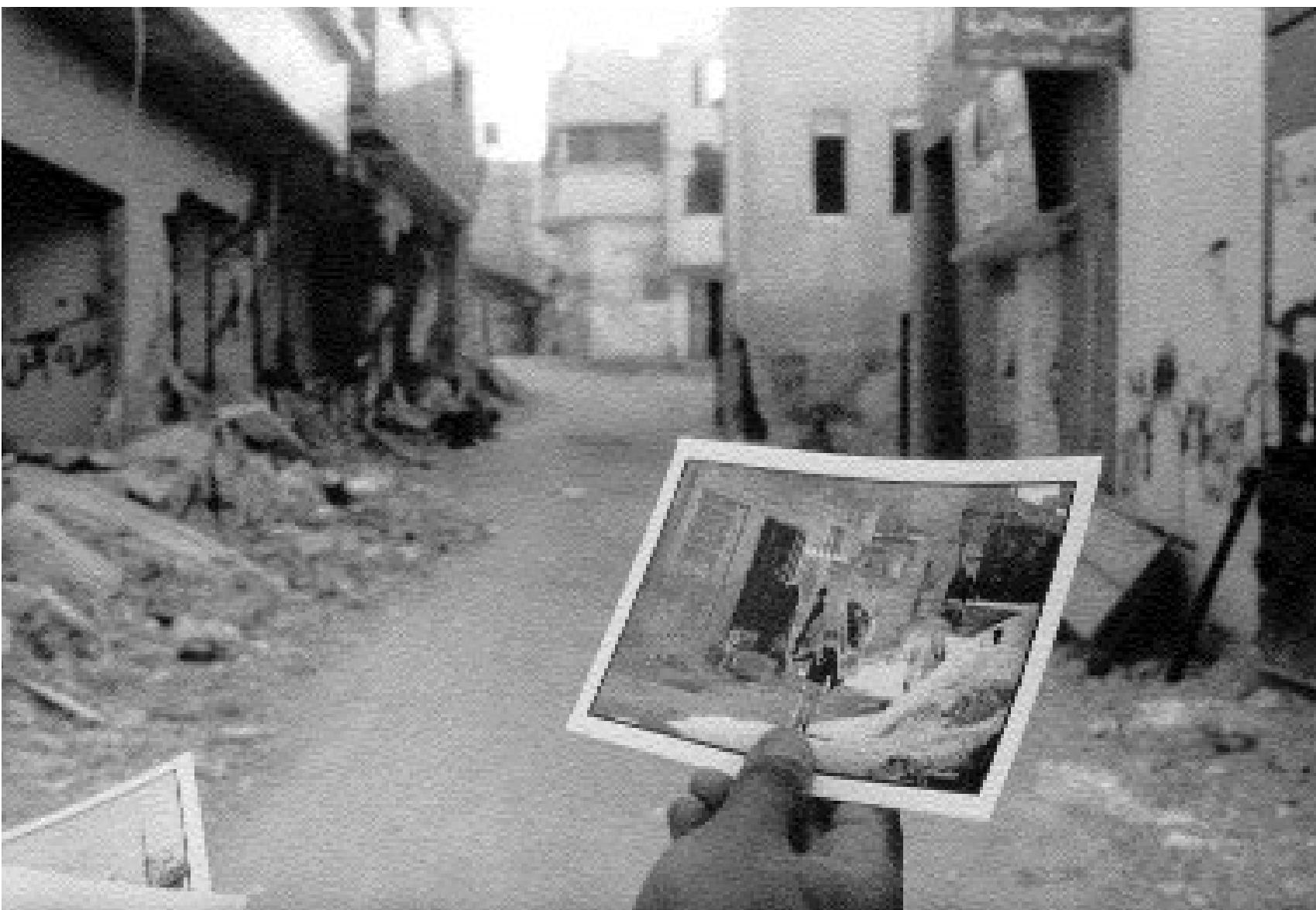
Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



Camp de Jénine, le 18 avril 2002.



Rue, 1989-2002

Ce bulletin a été réalisé par **Jacques Maillot et Pascale Ogée**. Correction : **Antoinette Weil**. Coordination : **Gilles Manceron et Abraham Ségal**.

Comité de rédaction : **Étienne Balibar, Nicole Bernheim, Suzanne Citron, Olivia Elias, Stéphane Hessel, Alain Joxe, Henri Korn, Gilles Manceron, Madeleine Rebérioux, Abraham Ségal, Géraldine Sourdot et Pierre Vidal-Naquet**.

Adresse e-mail : trop-cest-trop@laposte.net

Adresse internet : www.ldh-france.org/agir_manifestations2.cfm?idManif=29

Adresse postale : « **Trop, c'est trop !** » Ligue des droits de l'homme 138, rue Marcadet 75018 Paris

Chèques à l'ordre de : « **LDH Trop, c'est trop !** »